

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

Directeur: Gérard FILON

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. Thomas de Villeneuve, conf.

TEMPS PROBABLE DEMAIN:

BEAU ET FRAIS

Maximum aujourd'hui ... 60

Même date l'an dernier ... 80

Minimum aujourd'hui ... 50

Même date l'an dernier ... 75

Baromètre: 29.60, 29.50, 29.45

Volume XXXVIII — No 218

MONTREAL, LUNDI, 22 SEPTEMBRE 1947

Trois cents le numéro

La légende du vieux parapluie

A propos de logement, d'éducation, de sécurité sociale et de grèves — Les abandons proposés — L'autonomie sacrée, mais... — Est-ce un vieux meuble encombrant ou une réalité vivante? — Les choix nécessaires

Il m'est arrivé jadis de traverser l'Italie avec ma famille. Nous traînions quatre valises, trois paquets et un parapluie. Oh! ce parapluie, sous le ciel instablement bleu! Trop long de trois pouces pour les valises, il n'avait jamais l'air d'être à sa place. Je n'osais pas le supprimer, mais j'espérais à chaque étape qu'un oubli m'en débarrasserait. Il se trouvait toujours quelque bonne âme pour me le remettre au dernier moment. J'ai quitté l'Italie avec mon parapluie.

Quand on parle de souveraineté provinciale, je me demande si l'on n'éprouve pas souvent à son égard l'agacement grincheux dont j'entendais mon pépère. On sait qu'il a plu, que le parapluie peut un jour servir; mais qu'il semble gênant avec ses trois pouces en excès! Si dans l'ensemble on concède la nécessité et la grandeur du rôle provincial, on ne veut plus le reconnaître dans le secteur auquel on s'intéresse directement.

Tel chef ouvrier admettra que les Etats provinciaux servent à quelque chose; pas en politique ouvrier. Tel économiste défendra l'autonomie en matière d'éducation; pas en matière de taxes. Bref, si la juridiction provinciale est bonne "ailleurs", elle n'est jamais bonne qu'"ailleurs". Dans le domaine qu'on connaît, elle a toujours "trois pouces de trop". Chacun semble hypnotisé par les difficultés immédiates et pratiques. Chacun se laisse éblouir par les richesses que l'Etat fédéral a accumulées à même ses propres ressources, — et par le vol à même les ressources provinciales.

Et maintenant, faites l'addition des abandons proposés. Revêtez Ottawa de toutes ces dépolluées. En face de ce géant, les provinces ont l'air de petits moineaux honteux et déprimés.

L'autonomie, disent nos partis politiques, c'est quelque chose de sacré. MAIS quand on établit un système d'assurance-chômage, elle n'a plus sa place. MM. King et Godbout échangent des lettres de condoléance. L'autonomie opère un repli stratégique, l'assurance-chômage sera fédérale.

Il faut sauver les droits provinciaux. MAIS si l'on construit un plan de sécurité sociale, les droits provinciaux plieront bagage: à Ottawa les allocations familiales, l'assurance-maladie, les grands travaux publics, etc. Toujours le vieux parapluie.

Et les finances publiques? Il doit y avoir une finance provinciale, puisqu'il y a des Etats provinciaux. MAIS les taxes indirectes appartiennent à Ottawa, et la plupart des taxes directes. Puisque les impôts ne sauraient être que directs ou indirects, comment vivra l'Etat provincial? — "Ce vieillard, réplique Ottawa, nous le nourrissons avec des pensions".

La question la plus urgente demeure celle du logement. D'après la Constitution elle relève des provinces, comme le reconnaît explicitement le rapport Rowell-Sirois, charte des centralisateurs. MAIS la Légion Canadienne adresse ses réclamations à M. Howe, ministre fédéral de la Reconstruction. La plupart des syndicats expédient leurs mémoires à M. Howe. Vendredi les maires canadiens frappent à la porte de M. Howe, car, disent-ils, "la responsabilité de promouvoir un tel projet [d'habitations] retombe sur le gouvernement fédéral". M. Duplessis, trop heureux d'être laissé tranquille, logerait lui-même volontiers du côté de M. Howe. Pauvre autonomie, pas de chance: encore "trois pouces de trop".

Comme les autres capitales provinciales, Québec doit légiférer en matière de relations ouvrières. MAIS le C.I.O. exige un règlement fédéral de sa grève des saisonniers, et deux syndicats sur trois mettent leurs espoirs dans un code fédéral du Travail.

La radio? Le Conseil privé en a confié l'administration à Ottawa. Pourtant la radio a des aspects

éducationnels, et dans cette mesure elle intéresse les provinces. MAIS si vous avez le malheur d'invoquer leurs titres, vingt matamores centralisateurs tomberont sur vous à bras raccourcis pour vous rappeler que la thèse du vieux parapluie a reçu la sanction du plus haut tribunal de l'Empire.

L'organisation des affaires, les assurances, la réglementation des prêts populaires, l'aménagement des ressources naturelles, la recherche scientifique, etc., sont pour les provinces autant de domaines contestés.

Reste l'éducation. Ici, l'on tousse discrètement. On se racle la gorge avant d'ouvrir la bouche. L'éducation, c'est une pièce maîtresse, jalousement et fortement gardée: on a trop de pudeur ou trop de prudence pour s'embarquer si tôt dans pareille galère. Oui, MAIS prêtez l'oreille aux chuchotements, enregistrez les insinuations. Comment, disent les plus culottés, parvenir à l'unité nationale avec neuf systèmes d'éducation? Comment obtenir, à travers cette "balkanisation", ce "chassé-croisé moyenâgeux", le chef manuel unique d'histoire du Canada? L'on n'ose pas voir encore les trois pouces de trop, mais pour qui sait regarder, ils dépassent déjà siugulièrement...

Je ne m'arrête pas à réfuter tous les sophismes que je viens de transcrire. Il n'est pas nécessaire de prouver aux lecteurs du Devoir la possibilité de l'autonomie, sa valeur pratique, son efficacité.

Je répète plutôt ce que je disais tantôt: faites la somme de tous les empiétements proposés, et constatez qu'il ne restera plus aux provinces que des lambeaux de souveraineté, à peine de quoi former de vagues pouvoirs intermunicipaux. L'éducation elle-même ne résisterait pas au raz de marée.

Chacun voudrait conserver l'ensemble du gâteau; mais sa tranche à soi, on voudrait la dévorer. A ce compte, plus de gâteau.

Si vraiment l'autonomie n'était qu'un vieux meuble encombrant, si des préjugés séculaires la justifiaient seuls, — alors il faudrait l'empêcher sans vergogne et la réléguer au musée des antiquités.

Mais l'expérience de nos provinces repose sur d'autres bases. Aussi longtemps qu'il y aura des distances, des régions géographiques et économiques, des habitudes sociales différentes, — aussi longtemps, même au siècle de l'avion, la nature et les hommes postuleront les Etats locaux.

Notre époque de rationalisation extrême réclame les centralisations au nom de l'efficacité: elle est prête à noyer la personne dans une mer d'uniformité. Nous nous rattacherons à une philosophie plus humaine. Et même s'il peut résulter de la superposition des pouvoirs quelque inconvénient secondaire, nous pensons que le citoyen gagne infiniment à n'être pas écrasé sous le poids d'un pouvoir unique.

Combien ces arguments deviennent décisifs quand on les situe dans le contexte national! La souveraineté provinciale offre aux Canadiens français un cadre juridique et politique quasi indispensable. Par elle, nous pouvons exercer une action directe sur nos principales institutions. Dans le secteur que lui reconnaît la Constitution, elle est partout à sa place.

Nous aurions intérêt, chacun dans notre sphère, à examiner nos petits problèmes en fonction de ces exigences. Nous verrons que la légende du vieux parapluie est une illusion de gens pressés ou de politiciens intéressés.

On admet que les Canadiens français du Québec ont droit à une large autonomie culturelle? MAIS la culture des peuples ne s'accroche pas aux nuages. Il lui faut du sang et des muscles. Chaque fois que dans un domaine vital on laisse rétrograder l'autonomie, chaque fois c'est notre culture qui recule.

André LAURENDEAU

La Grande-Bretagne répond à la Russie

Les Arabes se préparent à une offensive économique

Après la coupure de l'Europe en deux zones, le Proche-Orient menace de s'isoler — Le pétrole

Les premiers débats à l'Assemblée générale portent naturellement sur les problèmes qui opposent de façon immédiate les Etats-Unis et l'Union soviétique: le programme Marshall, l'offensive contre le veto qui se manifeste par le projet d'une Petite Assemblée, les agressions balkaniques, le sort de la Corée. Là-dessus les deux puissances qui s'affrontent ont pris position dès les premières séances.

L'Assemblée a entendu samedi le point de vue de la France, celle des grandes puissances qui est le plus menacée par ce conflit. M. Bidault estime que des changements à la Charte ne peuvent pas sauver l'O.N.U., qu'il faut plutôt tâcher de rapprocher les deux camps. Il a nié les affirmations de M. Vishinsky au sujet du programme Marshall, mais il s'est montré peu enthousiaste pour des propositions formulées par les Etats-Unis quant aux Balkans et à l'organisation d'un comité permanent de l'Assemblée.

La France joue un rôle de premier plan dans le groupe des Seize qui étudie le projet de restauration de l'Europe occidentale sous l'égide de Washington. Mais elle est trop divisée et trop menacée pour se faire illusion sur les possibilités de cette reconstruction. Car à part la menace de guerre plus ou moins éloignée qu'implique la course aux armements, le reste que l'Europe ne pourra pas retrouver son équilibre si elle est séparée en deux zones isolées.

Le succès du programme Marshall est menacé en outre par les désordres que suscitent les Soviétiques et leurs sympathisants. Pendant qu'en Grèce l'armée prépare une offensive générale contre les rebelles qui n'auront pas accepté l'offre d'amnistie, les communistes italiens manifestent contre le gouvernement Gasperi. Des réunions et des défilés ont eu lieu hier et par toute l'Italie: les socialistes de gauche se sont joints aux communistes dans ces manifestations qui ont groupé des centaines de milliers d'hommes dans tout le pays; à Rome, où l'Assemblée grouperait environ 50,000 personnes, le chef du parti démocrate-ouvrier a prononcé un discours violent contre le Vatican et l'Eglise.

Problème de Palestine

Jusqu'ici le problème de Palestine est demeuré au second plan par rapport au conflit qui oppose l'O.R.S.S. à l'Occident. Mais une crise s'annonce de ce côté. L'Assemblée générale aura à étudier un rapport de son comité d'enquête, recommandant le partage du pays en deux Etats. Ce projet menace de déclencher une offensive plus dan-

gereuse que les attentats des terroristes juifs.

Les Arabes ont à maintes reprises dénoncé les projets de partage; ils tiennent à rester le groupe prépondérant en Palestine et invoquent à ce sujet la Charte de l'Atlantique et celle des Nations Unies. Tant que le litige en était à la phase des débats, le terrorisme juif pouvait paraître plus redoutable que les menaces arabes.

D'ailleurs l'on comptait un peu pour amorcer le conflit, sur les divisions qui existent au sein du groupe arabe, dans divers domaines. Or voici qu'à la veille du débat sur le nouveau projet de partage, un porte-parole de la Ligue arabe révèle aujourd'hui qu'il existe une entente entre les membres de ce groupe "pour une rupture économique et culturelle complète" avec l'Europe et les Etats-Unis, si les Nations Unies tentent de diviser la Palestine. C'est une nouvelle qui aura du retentissement. Cet accord remonterait à juin 1946, et on le révèle pour prouver que le monde arabe est uni là-dessus.

Arme efficace

Tant que les Arabes se bornaient à parler de guerre sainte, les puissances occidentales pouvaient croire le danger éloigné. Sans doute, si les quelque 35,000,000 d'Arabes de cette région prenaient les armes, cela pourrait provoquer une nouvelle guerre mondiale. Mais la guerre moderne ne s'improvise pas. En outre, les Arabes craignent plus l'O.R.S.S. que l'Occident.

Néanmoins s'il s'agit de sanctions économiques, le tableau change. Si ce programme est exécuté, cela voudrait dire le retrait des concessions de pétrole dont jouissent l'Angleterre et les Etats-Unis. Il resterait aux Anglais les gisements d'Iraq qu'ils partagent avec les Russes. Le pétrole de l'Iraq, exploité par des consortiums qui groupent les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et la Hollande, les riches exportations d'Arabie dont les Etats-Unis ont le monopole, tout cela échapperait à l'Occident.

Comme les réserves de pétrole du Proche-Orient représentent 30% du total mondial, même si les extractions actuelles sont fort inférieures à cette proportion; comme le pétrole d'Arabie est jugé essentiel pour la flotte des Etats-Unis, l'on voit de quel le arme puissante dispose la Ligue arabe contre le Sionisme. Et il serait assez difficile pour Washington et Londres de montrer les dents afin de garder ces concessions. Même le recours classique aux émeutes causées par des agents provocateurs serait trop dangereux si près de la frontière soviétique.

Paul SAURIOL

La campagne de souscription pour Sainte-Justine

Elle s'ouvre aujourd'hui pour se terminer le 2 octobre prochain — "Leur vie est entre vos mains"

La campagne annuelle de souscription en faveur de l'hôpital Ste-Justine s'ouvre aujourd'hui même pour se terminer jeudi le 2 octobre prochain. M. Ph. Brail, conseiller législatif, en a fait officiellement l'ouverture hier, à la radio.

"Nous avons chez nous des œuvres magnifiques, des œuvres qu'il ne faut pas négliger dans le domaine de l'instruction et de l'éducation de nos enfants, mais à quoi serviraient tout cela si nous n'avions pas, comme premier souci, la sauvegarde et la survie de nos enfants."

L'hôpital Ste-Justine s'occupe de cette tâche souvent ingrate de rendre sains les enfants malades qu'on lui confie. Une fois l'année, des amis de l'œuvre se chargent de lui venir en aide et telle une armée en puissance, ils montent la garde autour des petits lits blancs de Ste-Justine. Des chiffres impressionnants: 168,519 jours d'hospitalisation et 9,900 admissions au cours de l'année 1946.

Celle-ci, qui ont consacré leur vie à l'enseignement, reçoivent, savez-vous combien? Une pension de \$0.66 par jour. Vous avez bien lu, par jour. Elles doivent subsister vingt-quatre heures avec ce que d'autres ont raison d'estimer insuffisant pour une heure. Et ce n'est pas avec le traitement ridicule qu'on leur a servi leur vie durant, qu'elles ont pu accumuler des économies.

Nous signalons leur cas au gouvernement depuis trois ans. A la fin de la dernière session, M. Duplessis laissait entendre qu'il corrigerait cette anomalie. Aux dernières nouvelles rien n'est fait. On oublie ces femmes admirables, sans doute parce que leur importance électorale paraît négligeable. Mais l'Etat se grandirait s'il mettait fin à une pareille indignité.

André L.

"Il suffit d'évoquer les périodes tragiques qu'il a eu à traverser en 1910 et plus récemment, l'année dernière, alors que la poliomyélite frappait sans merci nos petits enfants, les exposant à la mort ou à une infirmité certaine si l'hôpital pour lequel nous sommes demandons aujourd'hui d'être généreux n'avait pas été préparé à affronter de telles calamités."

"Il suffit d'évoquer des tragédies horribles telles que celle de la rue Mentana en 1945 ou le dévouement de l'institution fit merveilleusement de tout le monde."

"Il suffit de vous dire que depuis sa fondation, en 1907, plus de 125,000 enfants y furent hospitalisés."

Messe et déjeuner

Aujourd'hui, le comité d'organisation après avoir assisté à une messe solennelle dans la chapelle de l'institution, réunis à déjeuner, autour du président et de la présidente de cet appel, M. Romuald Bourque et Mme J.-Pierre Rolland (Mme Rolland était représentée par Mme Fernand Brunelle, O.B.E.), M. J.-A. Tremblay représentait

Dernier hommage des New-Yorkais à M. La Guardia

New-York, 22. (A.P.) — Environ 45,000 personnes ont défilé hier devant la dépouille mortelle de M. Fiorello La Guardia pour lui rendre un dernier hommage.

On sait que l'ancien maire est décédé samedi matin à l'âge de 64 ans. Il est exposé en chapelle ardente à la cathédrale St. John The Divine. Son inhumation aura lieu tard aujourd'hui.

Une réplique de la statue de Fatima

Elle sera reçue à la basilique d'Ottawa le 19 octobre

Ottawa, 22 (D.N.C.) — Le 19 octobre prochain, une réplique de la statue de Fatima, qui aura servi, à Fatima même, au défilé d'octobre et qui aura été bénie spécialement pour les Amériques, sera reçue à la basilique d'Ottawa par Son Exc. M. Alexandre Vachon, archevêque.

Un souvenir et comme action de grâces pour les bienfaits reçus lors du grand congrès marial d'Ottawa, c'est la ville capitale qui aura l'honneur de couronner d'une couronne d'or cette statue qui voyagea durant cinquante jours au Canada avant de faire son grand voyage à travers les Etats-Unis et l'Amérique du Sud. Au Canada, elle visitera les diocèses qui ont été privés du bonheur de recevoir la visite de Notre-Dame du Cap.

Ce voyage coïncide avec celui de la statue de Fatima à travers l'Europe, voyage qui la conduira jusqu'aux confins de la Russie, La Vierge de Fatima a déjà accompli des miracles éclatants sur son chemin.

Dans ces temps d'angoisse, alors que tous désespèrent de l'avenir si les seuls moyens humains sont exploités, et quand la crainte d'une nouvelle guerre est si générale, il est à espérer qu'une répétition des actes de foi et de ferveur que l'on a si généreusement faits à Marie durant le congrès marial, hâteront la réalisation de la promesse de la Vierge de Fatima, "La Russie se convertira et une ère de paix sera accordée à l'humanité".

Voici le programme de la visite de la statue à Ottawa: 1.—Réception solennelle et couronnement de la statue à la basilique, le dimanche, 19 octobre, à 7 h.

2.—Des prières continuelles, pendant une journée, du lundi à la basilique et dans quelques autres paroisses.

3.—Un film sur les miracles de Fatima sera présenté. Le R. P. Edmond Lemieux, O.M.I., est chargé par Son Exc. Mgr l'Archevêque de la réception de Notre-Dame de Fatima à Ottawa. Le R. P. Anthony Hall, O.M.I., s'occupera des paroisses de langue anglaise.

Tragique partie de pêche

Dimanche matin, M. Paul Rodrigue, 235, rue St-Patrice, à Montréal, et M. Fernand Thibault, 259, avenue Greene, étaient à la pêche sur la petite rivière Richelieu, dans le village de St-Mathias, situé à environ une trentaine de miles au sud de Montréal, lorsque vers onze heures, la rivière s'agita et fit chavirer la barque. M. Turcotte s'agrippa à la barque, malheureusement, son compagnon coula à pic immédiatement et son corps n'a pas encore été retrouvé.

C'est que trois heures plus tard que trois automobilistes aperçurent M. Turcotte désespérément accroché à l'embarcation qui s'en allait à la dérive. Les occupants de la voiture, M. Robert Stang, 6347, rue des Erables, M. James Sturbin, 5448, rue de Gaspé, et M. Léon Séguin, 1564, rue Sanguin, se portèrent aussitôt au secours du naufragé. Embarqués dans un canot, ils firent également de vains efforts pour retrouver le corps de la victime, M. Rodrigue. Le rescapé et la victime sont respectivement âgés de 25 et 26 ans.

Le maire de Montréal, M. l'abbé C.-E. Guilbeault, M. L. de G. Beaubien, président du Conseil d'administration, M. Théod. LeGault Jr. et Mme Gerald-G. Ryan, présidents des noms spéciaux, Mme Jean-Marie Goulet et Me Marc Lacoste, présidents de la souscription à domicile, M. Jacques-R. Aumais, président de la section des employés, Mlle Rita Forget et M. Roland Lefrançois, présidents de la section spéciale. Mme O. Castonguay et M. L.-R. Philie, trésoriers, Mme Rose Letourneau-La Salle, publiciste, M. Georges Lussier, chef du secrétariat.

Les vice-présidents de l'exécutif, les présidents et présidents de paroisses, les auxiliaires, les patrons de l'œuvre, gouverneurs et patronesses, l'on n'a listes et étaient largement représentés. Dès maintenant tout ce monde est à l'œuvre et tous et chacun d'eux réclament la plus grande collaboration pour assurer à l'appel des enfants malades — dont — LEUR VIE EST ENTRE VOS MAINS — le plus grand des succès.

M. McNeil dénonce les attaques de M. Vishinsky

Le délégué britannique soutient que si la Russie persiste à vouloir imposer sa volonté à la majorité, l'Organisation internationale sera détruite et que la paix s'écroulera avec des conséquences hideuses

New-York, 22. (C.P.) — La Grande-Bretagne a prévenu l'Assemblée générale des Nations Unies que si la Russie persiste à vouloir imposer sa volonté à la majorité, l'Organisation internationale sera détruite et que la paix s'écroulera avec des conséquences hideuses.

C'est M. Hector McNeil, ministre d'Etat, qui a exprimé le point de vue de la Grande-Bretagne. Il s'est prononcé en faveur d'un examen complet des propositions américaines destinées à consolider les Nations Unies.

M. McNeil a déclaré que pour atteindre leur but, les Etats-membres doivent reconnaître qu'aucune nation n'a le monopole de la vérité, qu'aucune n'est omnipotente et qu'aucune ne doit s'attendre à ce que ses vues soient acceptées par toutes les nations.

Il a précisé que la paix mondiale ne pourra être préservée si le gouvernement soviétique est d'opinion qu'il doit étendre sa puissance dans toutes les régions: s'il croit que lorsqu'il décrit la situation internationale, sa parole doit être acceptée par tous.

M. McNeil a ensuite dénoncé les attaques de M. Vishinsky contre les Américains et les Britan-

niques. Il a décrit comme une pièce de comédie les assertions russes voulant que les Américains soient des fomentateurs de guerre.

Il a nié que la Grande-Bretagne cherche à diviser l'Europe en accordant son appui au plan Marshall. Il s'agit là, à son avis, d'une accusation monstrueuse. M. McNeil a déclaré que la Grande-Bretagne consacre tous ses efforts à favoriser une coopération mondiale et que la Russie cherche constamment à faire échouer toutes les tentatives en ce sens.

Le porte-parole britannique s'est particulièrement indigné de l'attaque de M. Vishinsky contre M. Winston Churchill. A ce sujet, il a fait remarquer que la lutte de M. Churchill contre le nazisme est au moins comparable à celle de n'importe quel membre du parti communiste dans le monde.

Pour ce qui est des protestations de l'Union soviétique au sujet des intentions bellicieuses qu'on lui prête, M. McNeil a déclaré que le meilleur moyen de prouver leur fausseté, c'est de lever le rideau qui entoure la Russie afin de permettre à tous les peuples de constater qu'elle ne prépare pas la guerre.

A travers le monde...

(Par la Canadian Press)

Indes

D'autres massacres ont eu lieu aux Indes en fin de semaine. Une bande d'hommes armés a arrêté un train de voyageurs dans la section hindoue du Pendjab. 12 voyageurs ont été tués et 40 sont disparus.

Le train transportait au Pakistan des réfugiés musulmans. Des massacres du genre ont eu lieu à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. Ils ont été perpétrés tantôt par des Hindous, tantôt par des Musulmans.

D'autres désordres ont aussi eu lieu dans le Pendjab, en fin de semaine, et la situation continue de s'aggraver d'un bout à l'autre des deux dominions, où des milliers de personnes ont été assassinées depuis que les deux pays ont obtenu leur autonomie, le 15 août.

Chine

La puissance que déploient les forces communistes dans la région de Chansien serait responsable du voyage secret que le généralissime Tchang-Kai-chek vient d'effectuer à son quartier général de la région de Sian.

Grèce

Les chefs de l'état-major grec s'apprêtent à tracer les plans d'une nouvelle offensive contre les guerillas. Ils tiendront une réunion spéciale à cette fin.

Jusqu'à présent, les communistes grecs ne se sont guère prévalus de l'offre d'amnistie du gouvernement.

Entre temps, d'autres engagements ont eu lieu en fin de semaine. Au cours de ces batailles, 325 guerilleros ont été tués ou capturés.

cent comparativement à juin 1946.

Dans l'industrie de la construction on note une augmentation de salaire de près de 40 pour cent.

Le nombre des salariés a augmenté de 4 pour cent.

Les présumés dynamitards

La grève des brasseurs qui a eu lieu au cours de l'été 1946 a eu un nouvel écho ce matin en Corrèctionnelle lorsque le juge René Théberge a décidé que les six inculpés dans l'affaire de dynamite devaient subir leur procès séparément.

Cette demande avait été faite l'autome dernier par l'ancien procureur en chef, Me Oscar Gagnon, aujourd'hui juge des Sessions de la Paix qui était assisté de Mes Paul Dalmé et de E. Buchan, qui occupent en poursuite privée.

Les inculpés dans cette affaire sont Arthur Plouffe, Benoit Vincent, Fleurant Landry, Ethienne Bienvenue, Maurice Tourazas et Germain Daoust.

De consentement avec les avocats de la défense Mes René Gauthier, C.R., et Lucien Gendron, C.R., le procès de Plouffe a été fixé au 29 du courant. Lundi prochain l'on fixera aussi les dates des procès des autres prévenus.

Dix-huit morts dans des accidents d'aviation

(Canadian Press). — Quatre accidents aériens survenus durant la fin de semaine, ont causé la mort d'au moins 18 personnes et en ont blessé six autres.

Blocs-notes

Question fondamentale

Il n'est aucun de ceux qui veulent se donner la peine de poser sur les choses un regard quelque peu attentif qui n'aperçoive un peu partout le contre-coup de la déplorable situation du logement.

Après beaucoup d'autres, une spécialiste, Mlle Jean Short, parlant à la radio samedi, sous les auspices de la Ligue des Progrès civiques, et d'une autre association de propagande, a déclaré que l'insuffisance du logement est la plus grande cause de la faillite partielle de la vie de famille et qu'elle apparaît comme un facteur dans presque tous les problèmes examinés par le Bureau des directeurs de l'Wellfare Federation, lorsqu'il s'agit de vieilles gens, des épouses de guerre britanniques, etc.

Indiquant les causes principales de la hausse des frais généraux et de la besogne plus considérable de la Society for Protection of Women and Children, Mlle Short marquait, après le désordre des années de guerre et d'après-guerre, qui ont ajouté à l'instabilité de la vie familiale, la grave disette de logements "qui enlève à des milliers de familles la possibilité d'une vie normale".

L'abondance des témoignages que se multiplient finira-t-elle par éveiller sérieusement l'attention et surtout par déterminer une action féconde?

Une bonne, une mauvaise nouvelle

Une bonne et une mauvaise nouvelle nous arrivent presque en même temps d'Acadie.

Souignons d'abord celle qui fait plaisir. En Nouvelle-Ecosse, dans une région où les Acadiens ne comptent à peu près que pour un dixième, un ancien député vient d'être nommé au poste de juge de la Cour de comté

pour Halifax. Le fait est agréablement significatif.

Par contre, au Nouveau-Brunswick, à Sackville, où l'on vient de construire une école qui sera nettement catholique et fréquentée en grande majorité par des Acadiens, l'Evangeline nous apprend que lorsque le projet de cette école fut élaboré, la population catholique s'adressa au conseil municipal pour obtenir que la commission scolaire (il n'existe qu'un type de commission scolaire au Nouveau-Brunswick, qui ne possède point de école confessionnelle publique) se chargeât des frais d'entretien de cette école lorsque les catholiques l'auraient construite. "C'est ce qui se fait, dit l'Evangeline, à Moncton, Saint-Jean, Bathurst, Campbellton, et dans plusieurs autres villes de la province."

Encore que la proposition reçut l'appui de personnalités considérables de la région, elle a été rejetée. Les catholiques devront donc défrayer, après les frais de construction, les frais d'entretien de cette école, tout en versant leur part d'impôts pour le soutien des écoles publiques neutres.

Mais l'heure doit approcher où, d'un bout à l'autre de la province, s'établira un régime qui rende justice à la minorité catholique.

Celle-ci représente déjà une proportion considérable de la population.

Le cabinet Nehru

Une petite dépêche de la Nouvelle-Delhi soulignait, en fin de semaine, un fait particulièrement intéressant.

On y annonçait qu'il y aurait une importante conférence entre les représentants du Pakistan et ceux de l'Union de l'Inde, au sujet des affaires du Pendjab. Incidemment, on précisait que les délégués de l'Union de l'Inde (c'est le groupe que dirige Nehru) seraient le premier ministre lui-même, Nehru, son adjoint Vallabhai Patel, le ministre de la défense, Baldev Singh, le ministre du commerce Bhabha, le mi-

nistre du transport, Matthal et le ministre qui s'occupe particulièrement des réfugiés, Neogy.

Nehru et Patel sont des Indiens. Bhabha est parsi, Singh, est sikh et Matthal est chrétien (nous ne savons de quelle confession). D'autre part, Maulana Abdud Kalam Azad, le ministre de l'instruction publique, est un musulman; un autre membre du cabinet est le Dr Ambedkar, le plus en vue de ceux que l'on appelait les intouchables (ou de *pressed classes*).

Il est donc évident qu'on a voulu donner au cabinet Nehru un caractère très large et représentatif de tous les groupes du pays.

Cela est particulièrement intéressant.

Une indignité

L'inflation doit provoquer d'amères réflexions dans les secteurs oubliés de notre population.

Quand le pain augmente de trois sous, après le lait, le beurre, la viande et les vêtements, c'est pour tout le monde, c'est donc aussi pour les fonctionnaires, et pour les institutrices à la retraite.

Celles-ci, qui ont consacré leur vie à l'enseignement, reçoivent, savez-vous combien? Une pension de \$0.66 par jour. Vous avez bien lu, par jour. Elles doivent subsister vingt-quatre heures avec ce que d'autres ont raison d'estimer insuffisant pour une heure. Et ce n'est pas avec le traitement ridicule qu'on leur a servi leur vie durant, qu'elles ont pu accumuler des économies.

Nous signalons leur cas au gouvernement depuis trois ans. A la fin de la dernière session, M. Duplessis laissait entendre qu'il corrigerait cette anomalie. Aux dernières nouvelles rien n'est fait. On oublie ces femmes admirables, sans doute parce que leur importance électorale paraît négligeable. Mais l'Etat se grandirait s'il mettait fin à une pareille indignité.

André L.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-propiétaire. Directeur-général, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BEIair 3361.

Lettre d'Europe

Où en est la question allemande ?

L'Allemagne ou les Allemands — Comment les vainqueurs administrent leurs zones — Les trois timbres de la zone française et le timbre unique des zones anglaise, américaine et russe — A quoi tend la politique russe? — La bizonie anglo-américaine — Le régime paradoxal sous lequel vit présentement l'Allemagne — La situation alimentaire

L'O.N.U. et l'ancienne S.D.N. — L'atmosphère de pessimisme qui règne présentement en Europe

Voici la suite de la Lettre d'Europe dont la première partie a paru dans le Devoir du 13 septembre.

Au milieu de ce désarroi, où en est la question allemande? Elle n'a pas fait un pas dans le sens d'une solution pratique, depuis l'échec de la conférence de Moscou; ce serait plutôt le contraire. Les divergences persistent entre puissances occupantes et l'on en arrive à se demander si l'on ne s'achemine pas vers ce que préconisait Charles Maurras: la disparition d'un Etat allemand, le remplacement de l'Allemagne par les Allemands, c'est-à-dire par des pays ethniquement allemands, mais politiquement aussi indépendants les uns des autres que l'a été l'Autriche vis-à-vis du Reich de 1920 à 1938.

En attendant la conférence de novembre entre les ministres des quatre grandes puissances, il a été convenu que leurs suppléants se réuniraient à Londres en octobre pour leur préparer, en quelque sorte, la besogne. Peut-être aura-t-on dès ce moment-là quelques indications permettant de sortir, en bien ou en mal, de l'obscurité présente.

Actuellement, même la question des frontières de l'Allemagne reste en suspens. Les Américains ont donné clairement à entendre qu'ils ne reconnaissent pas comme définitive la frontière germano-polonaise, conception à laquelle s'opposent énergiquement les Russes et, naturellement, les Polonais. A l'Ouest, c'est l'attitude de la France qui maintient l'incertitude. Il a été convenu que la Sarre lui serait rattachée économiquement, sinon politiquement, dans les limites que lui avait fixées la paix de Versailles. Mais son gouvernement estime avoir un droit à ce que ces frontières soient étendues dans l'intérêt même du territoire, qui ne se suffirait pas à lui-même dans les limites de Versailles.

La question de la Rhénanie reste controversée entre la France et ses alliés. La théorie du maréchal Poch, qui, sans vouloir annexer les pays rhénans à la France, voulait les séparer de l'Allemagne sous la forme d'un ou de plusieurs pays autonomes, a encore plus de partisans qu'elle n'en avait alors.

La manière dont la France administre sa zone d'occupation fait penser à la Confédération du Rhin que Napoléon avait instituée sur les ruines du Saint-Empire, mais qui ne survécut pas. Sa chute, c'est la zone d'occupation de "pays" (Lander). La zone française en comprend trois: Rhénanie-Palatinat, Bade et Wurtemberg. Or, tandis que les Russes, les Anglais et les Américains ont maintenu dans l'ensemble de leurs trois zones un même timbre-poste allemand, la France a introduit un timbre spécial dans chacune des trois zones. Il y a là comme un symbole du particularisme que la politique française tient à faire prévaloir en Allemagne.

D'autre part, après avoir rétabli l'ancienne université de Mayence, la France oriente son enseignement, de même que celui des universités de Fribourg-en-Brisgau et de Tubingen, dans un sens particulièrement national, ne peut qu'éloigner les pays rhénans du reste de l'Allemagne. Or, la politique anglo-américaine est opposée à cette politique française.

Quant à la zone russe, le mystère est plus profond qu'en ce qui concerne la zone française. Lorsque le premier ministre soviétique convoqua à Munich les "ministres" des différents pays de toute l'Allemagne, pour y traiter de la question économique d'intérêt tant entière, — la France s'était opposée à ce qu'on y abordât la question politique, — les ministres des pays de la zone russe y étaient apparus. Mais ils avaient demandé qu'on y traitât de la question politique, pour toute l'Allemagne, et n'ayant pas pu l'obtenir, ils avaient quitté la conférence. On avait cru en conclure que la politique russe tendait à l'unification de l'Allemagne, dans l'espoir de la placer tout entière sous son influence. Or, on a maintenant l'impression qu'elle tend plutôt à séparer la zone russe du reste de l'Allemagne, pour en faire une sorte d'Etat "satellite" de l'Union soviétique. Ce serait une sorte de Pologne allemande faisant suite à la Pologne polonaise.

Entre la zone russe et la zone française, les deux zones anglaise et américaine forment un bloc compact destiné à devenir, soit le noyau de l'Allemagne reconstituée, soit ce qui restera, comme Etat séparé, de la Grande Allemagne écartelée. Dans ce dernier cas il y aurait donc, selon la conception Maurras, trois Allemagnes: celle à l'Est de l'Elbe, avec Berlin comme centre naturel; l'Allemagne rhénane, avec Mayence comme capitale; puis, l'Allemagne du centre, dont la capitale serait Francfort.

Cette dernière cité, qui était la ville fédérale au temps de la Confédération germanique, serait assez désignée pour être la

capitale d'une Allemagne intégralement reconstituée, car Berlin serait trop excentrique, sans compter que l'ancienne capitale de la Prusse continuerait à souffrir du discrédit qui a atteint la Prusse elle-même.

C'est donc de la France et de la Russie que dépendra la question de savoir s'il y aura une ou plusieurs Allemagnes. Les Anglais et les Américains sont favorables à l'idée d'une Allemagne. Ils le montrent par la manière dont ils se comportent dans leurs zones. Ils les ont unifiées économiquement, créant ce qu'on appelle la "bizonie". Ils ont institué pour ce bloc une commission économique unique, qui siège à Francfort et qui est comme la préfiguration d'un parlement. Un fait important est que les puissances étrangères concluent des accords économiques avec cette bizonie, ce qui lui confère presque une reconnaissance internationale.

Les Anglais et les Américains s'efforcent aussi de créer l'unité économique de toute l'Allemagne, comme premier pas vers son unité politique. Mais c'est là qu'ils se heurtent à l'opposition ouverte de la France, et à celle plus dissimulée de la Russie.

L'opposition de la France se manifeste aussi sur deux autres points importants: le relèvement industriel de l'Allemagne et le régime des mines de la Ruhr. La thèse du gouvernement français est qu'un relèvement industriel complet de l'Allemagne et une extraction insuffisamment contrôlée du charbon de la Ruhr pourraient aboutir à une reconstitution de sa puissance militaire. Ce gouvernement demande donc que la Ruhr soit soumise à un contrôle international et que l'industrie allemande ne puisse pas se relever plus vite que celle de la France.

Au moment où ces lignes sont écrites, une commission anglo-américaine, à laquelle la France est admise, vient de se réunir à Londres pour discuter ces questions. Les Anglais et les Américains, sans renoncer à leur point de vue, tiennent à examiner les objections françaises.

En attendant qu'on décide de son sort, l'Allemagne continue à être soumise à un régime paradoxal. Elle n'a pas de gouvernement, à moins que l'on ne veuille le considérer comme tel la commission de contrôle interalliée qui siège à Berlin et qui est composée de militaires. Les "pays", dont chaque zone comprend un nombre inégal, ne sont pas des entités autonomes. Ils correspondent tout au plus aux anciennes provinces prussiennes, dont chacune avait son "Landtag". La presse s'y agite, mais elle ne compte de ce que veut la puissance occupante, dont elle dépend. C'est ainsi que la presse "allemande" de la zone russe attaque actuellement les Américains de la même manière que la presse soviétique.

Matériellement, surtout au point de vue alimentaire, la situation va en empirant. Le pasteur Niemöller, revenant d'Amérique après plusieurs mois d'absence, l'a constaté, et il a même fait cette remarque: que les rations que reçoivent les Allemands ne sont pas supérieures à celles que recevaient les détenus des camps de concentration sous le régime de Hitler. C'est un fait reconnu que, si les mines de la Ruhr produisent suffisamment, c'est en partie parce que les mineurs sont sous-alimentés.

Comme preuve du mécontentement qui s'empare de la population allemande, on a signalé qu'une édition clandestine de Mein Kampf circule sous le manteau.

En Autriche, ce pays qui s'agissait de libérer du joug hitlérien, les choses ne vont pas mieux, ni économiquement, ni politiquement. On y a demandé l'adhésion de nouveaux membres, à été une preuve évidente que des groupes d'intérêts luttent les uns contre les autres, sans aucun souci du bien commun et de la préservation de la paix.

C'est pourquoi une atmosphère de pessimisme règne en Europe, où l'on parle ouvertement de la possibilité d'une nouvelle guerre.

Alcide EBRAY

L'arrivée de Mgr Pelletier aux Trois-Rivières

Toute la population trifluvienne, le premier ministre Duplessis en tête, s'est portée à la rencontre du nouvel évêque du diocèse

Les Trois-Rivières, 22 (D.N.C.) — "Je vous aime déjà de tout mon cœur dans le Christ", s'est écrié S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, en parlant pour la première fois à ses diocésains avant même la cérémonie de l'intronisation.

Toute la population trifluvienne s'est portée à la rencontre du nouvel évêque et l'a escorté jusqu'à l'évêché où une foule immense recueillit avec émotion les premières paroles qui tombèrent de ses lèvres. Mgr H. Trudel, encore à ce moment vicaire capitulaire, accueillit Mgr Pelletier "comme l'ambassadeur du Christ".

Se rendant au vœu exprimé par Mgr Trudel, le nouvel évêque des Trois-Rivières déclara: "Il est vrai que je ne suis pas encore intronisé. Je ne dois donc pas vous donner encore de directives. Mais je veux vous dire combien je suis content de vous, jusqu'à quel point vous faites bien les choses. Les décorations et votre empressement montrent votre esprit de foi. Je remercie le Seigneur d'avoir déposé en vous de si grandes vertus qui font des chrétiens fervents et les bons citoyens.

"Je vous aime déjà de tout mon cœur dans le Christ et je le prie de vous garder la vie humaine à la sagesse."

La cérémonie s'est terminée par le chant de l'hymne national O Canada.

Arrivée

S. Exc. Mgr Pelletier avait quitté Québec au début de l'après-midi. M. le chanoine Donat Baril, curé de Louiseville, s'était porté à sa rencontre accompagné de la délégation commandée par J.-L. Sachin.

A Ste-Anne-de-la-Pérade, une délégation du chapitre trifluvien

se porta aussi à la rencontre du nouvel évêque. On notait en particulier la présence de MM. les chanoines Maurie Patry et P.-E. Doyon, du séminaire Saint-Joseph.

M. Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, et le Dr. Marc Trudel, ministre intérimaire de la santé, attendaient dans une automobile l'évêque à l'entrée est de la ville. Leur voiture suivit immédiatement celle du nouvel évêque.

La foule se pressait le long des rues. La plus grande foule se tenait cependant devant l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégories, où Son Excellence descendit de voiture.

Mgr H. Trudel, vicaire capitulaire, se tenait devant l'église en compagnie du maire Arthur Rousseau, du maire François Roy, de Shawinigan, et de M. Maurice Bellemare, député provincial de Champlain.

Mgr Trudel fut le premier à mettre genoux à terre pour baiser l'anneau de Son Excellence. Il fut suivi des maires Rousseau et Roy. La foule applaudit tandis que Mgr Pelletier envoyait la main d'un geste gracieux.

Le cortège se forma. Mgr Pelletier prenant place dans une auto découverte en compagnie de Mgr Trudel et du maire Rousseau.

On notait dans le parcours les zouaves pontificaux qui formaient la garde chaque côté de la voiture de l'évêque, les Chevaliers de Colomb du 4e degré, la garde Notre-Dame, les fanfares et autres.

Le cortège a défilé par l'avenue Lavolette et la rue Royale pour arriver, rue Bonaventure, devant l'évêché, où une foule immense remplissait les parterres,



Commandez maintenant

POMMES McINTOSH
de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES McINTOSH FANCY No 1. Livraison au commencement d'octobre. Donnez votre commande dès aujourd'hui.

\$2.98

Le 1/2 minot

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire
La plus grande pharmacie de détail au monde.

Signalez JOUR et NUIT :
HA. 7251

LEPAGE AUTOMOBILES ENR'G.

VENDEURS AUTORISÉS

CHRYSLER — PLYMOUTH — CAMIONS FARGO
3940-46, rue ADAM — AM. 2181

SERVICE COMPLET et RAPIDE

sur toutes réparations d'automobile

● MECANIQUE ● ELECTRICITE ● ALLUMAGE
● PEINTURE ● DEBOSSAGE ● FREINS, ETC.

VOITURES USAGEES

Le terrain est situé à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Ontario.
AM. 2074

la rue, le parc Champlain et les environs.

On notait en particulier dans les parterres de l'évêché, les religieuses Filles de Jésus et les élèves du Jardin de l'Enfance, les scouts catholiques, l'Association des gardes-malades, les Chevaliers de Colomb, les Syndicats catholiques, les membres du Barreau, les Commandeurs, puis les membres du clergé trifluvien et, dans l'entrée de l'évêché, le chapitre diocésain et l'épiscopat.

Après cette brève manifestation, S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier se rendit à la salle du chapitre de l'évêché où il remit ses lettres apostoliques au chapitre diocésain et prêta son serment. A l'issue de cette cérémonie, S. Exc. Mgr l'évêque des Trois-Rivières se rendit par l'extérieur à la cathédrale, revêtu de ses ornements pontificaux et bénissant la foule qui se pressait sur son parcours. Le dais sous lequel il marchait était porté par les marguilliers de la paroisse-mère du diocèse, MM. Hector Auger, Antonio Gauthier, Frédéric Poliquin et Lucien Comeau, C.R.

VICHY
SUPREME
LIMONADE GAZEUSE
PURGATIVE
LE ROI DES PURGATIFS
Importée de VICHY, France.

ANNONCE MUNICIPALE

Cité de Montréal
RETOUR A L'HEURE NORMALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à une résolution du Conseil municipal en date du 3 mars 1947, le retour à l'heure normale dans la ville de Montréal doit s'effectuer le DIMANCHE, 28 septembre à MINUIT et UNE MINUTE (soit dans la nuit entre le samedi et le dimanche). Les citoyens sont en conséquence priés de retarder leurs horloges d'une heure aux dates et heures ci-dessus mentionnées.

LE GREFFIER DE LA CITE,
J.-A. MONGEAU.
Bureau du greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 22 septembre 1947.

Londres consentirait au partage de la Palestine

Londres, 22 (A.P.) — Le secrétaire des colonies, M. Creech Jones, a déclaré que le projet de partage de la Palestine à la condition que les autres Etats-membres acceptent la responsabilité d'un tel geste.

On croit qu'il fera savoir aux Nations Unies que les Britanniques acceptent le projet de partage de la Palestine à la condition que les autres Etats-membres acceptent la responsabilité d'un tel geste.

300 ANS EN ARRIERE

"L'Institut généalogique Drouin s'attaque à tous les problèmes d'ordre généalogique et les résout tous, si surprenante que soit cette affirmation... Mais les faits sont les faits et l'Institut Drouin n'est arrivé à ce résultat que parce qu'il possède une documentation unique au monde..."

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue St-Denis Montréal 5, rue du Mont Thabor Paris (1er)

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 35 ans de recherches minutieuses. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien.

Avis de décès

DE LONGCHAMP. — A Montréal, le 21 septembre 1947, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Léo De Longchamp, ex-secrétaire-archiviste du Service de santé, mari d'Allice Daoust. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant, à 10 heures, au cimetière de St-Lin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

APPRENEZ A CONDUIRE

AUTO — DOUBLE CONTRÔLE
DAMES ET MESSIEURS
Cours pratique et théorique
ÉCOLE FÉDÉRALE
Vingt-cinq ans d'expérience au service du public.
1621, St-Denis, Montréal — HA. 3518
de 8 a.m. à 9 p.m.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste
188, rue STE-CATHERINE le jeudi
Livraison partout direct-
ement de notre serre-
chaude.
PL. 1788-1787

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON CHEZ ALDOUPONT
AMBIANCEMENT COMPLET DE MAISON
4040 ST. CATHERINE, AM. 2111

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE

Rapport signé cet après-midi

Les 16 pays européens demandent aux Américains un montant de plus de \$16 milliards

Pris, 22 (A.P.) — Les 16 pays européens qui ont pris part à la conférence économique de Paris s'approprient à signer cet après-midi le rapport destiné aux Etats-Unis.

Ils demanderaient aux Américains un montant de \$16,295,000,000, devant leur être versé au cours des quatre prochaines années.

Les 16 pays auraient besoin de \$35,000,000,000, pour importer des aliments, des matières premières et de la machinerie. On prévoit que grâce à leurs exportations ou à d'autres sources de revenus ils pourraient eux-mêmes disposer d'environ \$15,000,000,000. Ils espèrent obtenir la différence, soit plus de \$20,000,000,000, de la banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Dans plusieurs domaines, les pays européens espèrent, grâce au plan, pouvoir dépasser la production d'avant-guerre.

Ils projettent surtout de développer les industries ayant trait à l'alimentation, à l'agriculture, au combustible, à l'électricité, à l'acier, au bois et au transport.

Le document, qui contient 20,000 mots, sera envoyé au général Marshall, secrétaire d'Etat américain, aussitôt après sa signature. Un avion de la R.A.F. le transporterait à Washington.

Rappelons que la conférence a duré 10 semaines et que la Russie et huit autres pays de l'est européen ont refusé d'y participer.

LA GREVE DE LOUISEVILLE

La cause des ouvriers est la cause de la C.T.C.C.

Vibrant plaidoyer de M. Gérard Picard, président
général de la C.T.C.C. en faveur des grévistes
de Louiseville — Des profits qui ne justifient
pas l'attitude des compagnies — M. Picard se
rétracte — Sympathies aux grévistes

(Par Jean Laliberté)

Louiseville, 22. — «La C.T.C.C. n'est pas une organisation mûle qui plie à tous les caprices et quiconque tentera de la dominer verra que nous sommes plus rigides qu'on ne le croit. Nous entendons sortir les ouvriers de la misère et du marasme où ils ont été plongés par des industries très peu soucieuses du bien-être de leurs employés et les employeurs qui ne comprennent pas verront de quoi la C.T.C.C. est capable.

«Nous en avons assez de ces grandes manifestations anticomunistes qui se limitent aux discours, des activités antisyndicales et de la législation patronale. Il faut que tout cela cesse et nous entendons le faire cesser. Voilà la ce que déclarait hier, président de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, lors d'un grand rassemblement des grévistes et de presque toute la population de Louiseville et au cours duquel il a démontré, avec chiffres et documents à l'appui, comment les compagnies Associated Textile et Empire Shurt ont exploité les ouvriers de Louiseville depuis leur fondation.

M. Picard n'a pas ménagé ses paroles et son exposé des faits qui dominent la situation à Louiseville a été clair, bref et précis. C'est à la lumière des enquêtes royales Turgeon, sur le textile, et Stevens, sur l'écart des prix, que le président de la C.T.C.C. avait dressé sa plaidoirie.

Des délégations des Conseils centraux de Shawinigan, Grand-Mère et Trois-Rivières ont assisté à cette importante assemblée qui a réussi, semble-t-il, à rallier toutes les forces syndicales de la région pour prouver que les ouvriers pouvaient, eux aussi, former coalition pour défendre leurs droits et leurs revendications.

Les députés du comté de Maskinongé au provincial et au fédéral, MM. Germain Caron, avocat, et le docteur Albéric Landreau, ainsi que M. l'abbé Armand Tessier, aumônier du Syndicat de Louiseville, et MM. Angelo Forte, deuxième vice-président de la C.T.C.C. et Jean Marchand, responsable de la grève, ont pris la parole.

M. Gérard Picard

Le principal orateur a été M. Picard qui a osé de jeter la lumière sur le problème ouvrier de Louiseville, est venu promettre à ceux-ci tout l'appui moral et financier de la C.T.C.C.

Après avoir déclaré que le chantage sur le compte des ouvriers et ouvrières de Louiseville avait été pratiqué sur une haute échelle, M. Picard a ensuite, en y ajoutant quelques commentaires, l'histoire de l'Associated Textile.

Cette compagnie, dit-il, fondée en 1929, a joué dès lors de privilèges tarifaires qui ont été maintenus grâce aux sacrifices et aux privations des Canadiens. De plus cette compagnie a bénéficié d'exemptions de taxes municipales et lors de son établissement elle a fait souscrire dans Louiseville même la somme de \$80,000, qui lui a été donnée purement et simplement.

Au début, non seulement cette compagnie payait de bas salaires mais elle violait la loi du salaire minimum des femmes. Le rapport de la Commission royale d'enquête confirme ces dires et de plus il fait mention d'un témoignage de l'un des présidents qui a alors déclaré que l'Associated Textile était venue à Louiseville pour y établir des salaires.

Et cette compagnie, de dire M. Picard, qui avait joué de privilèges spéciaux, a adopté comme théorie: «Plus on diminue les salaires plus les ouvriers sont obligés de travailler fort pour s'empêcher de crever».

De beaux profits

M. Picard rapporte ensuite, toujours à la lumière des documents mentionnés ci-haut, les débuts financiers de l'Associated Textile. Le 15 avril 1929, la compagnie était incorporée par lettres patentes. Le capital investi était de \$726,000. Dès 1931 les profits nets sur le capital investi atteignaient 15% du capital; en 1932, 16%, et en 1933 17.17% et ce, après avoir enlevé \$339,332.35 pour dépréciation; avoir versé à la United Mfg. Co. de New-York, \$110,000 pour frais d'administration; payé au président \$124,604.39 de salaires et honoraires et avoir dépensé \$164,396, en réparations et améliorations.

En 1933 les salaires des ouvriers étaient de \$800, à \$691, annuellement. En 1934, des ouvriers retiraient \$5.35 par semaine.

Aujourd'hui, de continuer M. Picard, c'est la même exploitation qui se continue avec la seule différence, qu'elle est un peu plus raffinée. C'est un non-sens que l'on permette à l'Associated Textile de payer des salaires comme ceux qu'elle paie actuellement. N'oublions pas qu'au

jourd'hui encore les «key-men» de cette compagnie gagnent à peine le salaire du simple ouvrier. Nous sommes en face d'une compagnie qui fait de l'argent et qui, de ce fait, a des obligations envers ses ouvriers. Les autorités municipales, provinciales et fédérales devraient lui rappeler ses obligations. Cette compagnie qui vit grâce à tous nos privilèges, qui maintient les privilèges tarifaires, devrait comprendre son devoir et mieux traiter ses employés.

Pas longtemps après votre déclaration de grève, tout le monde se coalisait pour sauver les \$30,000 de marchandises qui se trouvaient à l'intérieur de la compagnie mais l'on se fichait des ouvriers et des ouvrières. L'on retrouve ici comme ailleurs le caractère de l'industrie du textile «sans cœur et sans âme».

Par la suite, M. Picard a déclaré: «C'est une autre compagnie qui a exploité honteusement et d'une manière révoltante les ouvriers et les ouvrières de Louiseville.

Rétractation

Ici, M. Picard fait une mise au point. Sur informations reçues, dit-il, j'ai fait allusion, au cours d'une séance du conseil de St-Hyacinthe, à un certain monsieur président de l'Empire Shurt qui serait aussi organisateur de l'Union nationale.

Les autorités provinciales m'ont demandé de me rétracter en déclarant que ce que j'avais avancé était faux. Pour ma part, si j'y ai lieu, je me rétracte, mais je laisse le soin à la population de Louiseville de juger s'il y a lieu ou non. A ces paroles toute la foule s'est mise à crier et à protester. L'on entendait ici et là: «C'est lui qui mène» — «C'est bien lui l'organisateur» — «C'est lui qui a le patronage», etc., etc.

En terminant, M. Picard a assuré les ouvriers de Louiseville que leur cause était celle de la C.T.C.C. et qu'ils pouvaient compter sur l'appui moral et financier de tout le mouvement syndical pour leur aider à gagner cette cause qui dit-il est une cause juste.

Les autorités provinciales devraient y aller avec autant d'aplomb, dit-il en ajoutant: «Il n'y a aucune raison pour que l'on ne traite pas l'Empire Shurt et l'Associated Textile de la même façon qu'il l'a fait avec la Yarns Garments. Il ne devrait pas y avoir deux poids deux mesures dans la justice gouvernementale».

Chemises à bon marché

M. Angelo Forte, 2ième vice-président de la C.T.C.C., a rapporté que l'on s'organise pour obtenir: a) le réengagement de M. Richard, président du syndicat qui a été congédié il y a environ un an pour activités syndicales; b) une augmentation de 10c de l'heure pour les ouvriers à l'heure et une de 15c pour les employés travaillant à la pièce.

Pour bien démontrer que les ouvriers de Louiseville avaient en toute justice droit à ces revendications, M. Forte a démontré qu'à l'Empire Shurt la fabrication de 12 chemises qui comportent 34 opérations s'élevait à \$1.63 tandis que dans les autres manufactures du genre il variait entre \$2.65 et \$3.00.

Sympathie aux grévistes

La population de Louiseville est, dans son ensemble, très sympathique aux grévistes. Dans tous les domaines l'on s'organise pour aider les ouvriers et ouvrières en grève et si cet appui, autant moral que financier, subsiste, il n'y a pas de doute que les grévistes pourront tenir tête aux patrons.

Relativement à la police provinciale il semble bien que sa présence est très peu désirée dans Louiseville. Des informateurs dignes de foi nous ont laissé entendre hier que même les autorités municipales étaient bien décidées à garder elles-mêmes la situation en mains.

Hier midi, un groupe d'épiciers et de boulangers ont offert un copieux dîner aux fèves au lard aux grévistes. L'on rapporte aussi que les boulangers se sont entendus pour fournir le pain gratuitement, chacun leur tour, aux grévistes et ce, tant que la grève durera.

En somme, il est évident que toute la population appuie les grévistes et leur est très sympathique.

De nombreuses pannes d'électricité

La direction de l'Hydro-Québec rapportait cette nuit que le vent avait causé des dégâts et des pannes d'électricité, notamment dans les quartiers suivants: Snowdon, Notre-Dame de Grâce, dans certaines parties d'Outremont, Montréal-Est et à Laval des Rapides.

Les équipes d'urgence ont été alertées immédiatement pour réparer les dégâts le plus vite possible. En particulier rue Laurendeau, à Montréal-Est, où un transformateur brûla, ce qui entraîna une coupure de courant dans toute la municipalité.

A l'hôtel de ville

Le maire Houde en voyage

Avec le Board of Trade et la
Chambre de commerce — Visite
de M. René Roy — Réunion
de la Commission métropolitaine,
mercredi

Le maire de Montréal, M. Camille Houde, sera absent de l'hôtel de ville toute la semaine. Il prend part au voyage dans les régions minières d'Ontario et de l'Abitibi, organisé par le Board of Trade et la Chambre de commerce. Ce matin, les excursionnistes sont rendus à Sudbury.

Cet après-midi, à la mairie, M. Jean Morin, conseiller municipal, recevra au nom du maire, M. René Roy, inspecteur général des transports en France. M. Roy est docteur en droit et professeur à l'Université de Paris.

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine tiendra une réunion mercredi après-midi, à 4 heures.

Judi après-midi, aura lieu le tournoi de golf des conseillers municipaux sur les pelouses municipales de la rue Sherbrooke.

Mercredi soir, à 8 h. 30, le comité des affaires municipales de la Chambre de commerce des jeunes visitera les ateliers du service des travaux publics, rue de Fleurimont.

Le notaire Bonin dirigera le groupe des visiteurs et M. Jean Asselin, en l'absence de M. Claude Robillard, donnera les renseignements au cours de la visite.

Séance du conseil, le 2 novembre

Le Conseil municipal ne se réunira pas avant le 2 novembre, pour sa séance statutaire. Ce sera la dernière avant le scrutin du 9 décembre; à moins que, d'ici là, le Comité exécutif juge à propos de convoquer une réunion spéciale.

On sait qu'en vertu des nouvelles dispositions de la Charte (celles de 1940) les édiles municipaux ne doivent se rassembler en séance régulière que quatre fois par année, à savoir le premier jour des mois de mars, de juin, de septembre et le deuxième jour de novembre.

Elargissement de la rue Papineau

Les travaux d'élargissement de la rue Papineau, entre le boulevard Saint-Michel et le boulevard Perras, avancent. Ces travaux sont effectués par la ville à la suite de l'adoption par le conseil d'un rapport appuyé par le conseiller municipal, M. Emile Dubreuil, aussi député de Jeanne-Manche à l'Assemblée législative.

M. Dubreuil veut également obtenir que cette section de la rue Papineau bénéficie d'un service d'autobus dès l'hiver prochain.

Règlement hors de cour

Un règlement hors de cour est intervenu entre Dame Laura Leprieux et la Compagnie des Tramways de Montréal. La demanderesse, Mme Leprieux, avait poursuivi la compagnie pour un montant de \$22,000, à la suite de la mort de son mari, tué par un tramway à l'angle des rues St-Jacques et McGill, le 21 mars 1946. La compagnie plaiera à Mme Leprieux, qui a accepté, la somme de \$1,200, plus des honoraires de \$900.00 à l'avocat de la demanderesse.

Cette cause devait s'instruire devant un jury civil.

La grève des salaisons

Les ouvriers de Québec se mettront en grève demain

Les employés de la Coopérative fédérée et ceux de la Cie Legrade Incorporée ont pris cette décision samedi soir — Le calme règne partout — Aucun espoir de règlement

Le principal développement dans la grève des employés des salaisons en fin de semaine a été la décision prise par les employés de la Coopérative fédérée de Québec-Ouest et de Legrade Incorporée, de Giffard, de quitter leur travail mardi après-midi à 5 heures après avoir donné un avis de 48 heures à leurs employeurs.

Les gérants de ces deux abattoirs, les deux seuls continuant d'opérer dans la province, ont reçu hier un télégramme les informant de la décision prise samedi soir par leurs employés réunis en la salle du Palais Montcalm. Ces ouvriers sont membres de l'Union des ouvriers-unis des salaisons d'Amérique (C.I.O.-C.C.T.). Cette assemblée était sous la présidence de M. René Levesque et Maurice Audet, présidents des deux locaux de l'union établis dans ces abattoirs.

Me Jacques Casgrain, organisateur de l'Union, s'était rendu à Québec pour rencontrer ces ouvriers. C'est lui qui a recommandé l'avis de 48 heures dans l'intérêt du public et des cultivateurs intéressés.

Les ouvriers de ces deux abattoirs demandent l'attribution d'un salaire de 45 heures; une hausse des salaires de 15 cents l'heure; l'élimination de la différence de 5 cents l'heure entre Québec et Montréal.

Dans l'ensemble il apparaît que les grévistes se préparent à soutenir un «long combat». Plusieurs d'entre eux se sont trouvés des emplois ailleurs en attendant que le conflit soit réglé. Malgré le grand nombre de grévistes on n'a signalé aucun trouble et la situation demeure calme partout.

La proposition du premier ministre de la Saskatchewan est encore étudiée par la plupart des autorités des autres provinces. Déjà quatre provinces de l'ouest ont répondu dans l'affirmative à la proposition de nommer un conciliateur commun pour toutes les provinces.

Durant ce temps la situation de la viande continue de s'envenimer. Les réserves de viande s'épuisent et l'on prévoit que d'ici la fin de semaine plusieurs établissements devront fermer leur état de bouches.

«Miss Montréal» est sans avocat!

Me Bruno Crevier a fait une motion demandant à la Cour supérieure de lui permettre de se retirer du dossier, dans la cause de Pauline Mignault, «Miss Montréal», contre L'Imprimerie Populaire Limitée, qui publie «Le Devoir».

«A la suite d'une nouvelle sensationnelle parue dans «Le Devoir», au sujet d'un simulacre de concours de beauté, Pauline Mignault, par l'intermédiaire de Me Crevier, a poursuivi «Le Devoir» en dommages, pour «atteinte à sa réputation», pour un montant de \$15,000.

Voici le texte de la lettre que nous envoie Me Crevier: «J'ai fait signifier, ce jour, à vos procureurs Mes Perreault et Perreault ainsi qu'à mes clients une motion dans laquelle je demande à la Cour de me retirer au dossier.

«Je vous demanderais d'en prendre note et d'en faire publier la nouvelle dans votre journal».

(Signé) Bruno Crevier

On ignore encore qui succédera à Me Crevier pour défendre l'honneur attaqué de la très vertueuse «Miss Montréal»!

Accident mortel

Un accident mortel a eu lieu dans un cabaret de l'est de la ville, sis rue Ontario, à l'aube de la journée de samedi. Mlle Jacqueline Fontaine prenait une consommation dans le club de nuit précité, en compagnie d'un de ses amis, M. Paul Trudel, âgé de 24 ans. Ce dernier voulut mettre son revolver dans une autre poche, mais il pressa fort inopinément la détente de l'arme durant l'opération. Mlle Fontaine fut atteinte dans la région du cœur. Elle a succombé peu après. La victime a été transportée à la morgue, mais remise un peu plus tard dans la journée à sa famille, 1932 avenue Gascon, pour inhumation.

Paul Trudel, qui habite 2363 rue Itherville, était en possession d'un permis de port d'arme.

D'après la police, en l'occurrence les capitaines détectives Georges Allain et Ephrem Gombage, qui ont enquêté dans cette affaire, disent qu'il s'agit bien d'un accident.

Immigrés hollandais arrivés ici samedi

Le paquebot *Tabinta* qui s'est amarré au quai no 6, en fin de semaine, nous a amené le dernier groupe d'immigrants hollandais à venir s'établir au Canada. Ce matin, samedi matin, 50 Hollandais mettaient pied à terre à Montréal pour ensuite se disperser aux quatre coins du pays. Seize Hollandaises qui faisaient partie du groupe des immigrées, se rendront aux Etats-Unis pour poursuivre leurs études. La majorité d'entre elles viendront ensuite au pays pour s'établir définitivement.

Dans le groupe l'on remarquait un vieillard de 88 ans; une famille de 15 enfants; trois de 12 et plusieurs autres de 12 et 10 enfants.

Tout est calme chez les ministres

Deux ministres seulement, MM. Paul Sauvé et Omer Gossé, étaient au bureau samedi matin.

Le ministre de la Justice, M. Joseph Robitaille, et le ministre de la Jeunesse, M. le secrétaire provincial n'avaient pas de déclarations à faire.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

A l'arrivée des Petits chanteurs à la croix de bois

Si le mérite des Petits chanteurs à la croix de bois est de chanter, celui de leur directeur, M. l'abbé Fernand Maillet, est avant tout, semble-t-il, de les tenir ensemble, d'assurer la cohésion splendide du groupe, avec sa bonhomie rieuse et une attention de tous les instants, qui s'exerce en toute simplicité, il est comme un papa au milieu de sa marmaille.

Voilà ce qui frappait ce matin le spectateur de l'arrivée, à la Gare centrale, des Petits chanteurs qui venaient de New-York où ils ont chanté à l'église française de Saint-Paul. Aussitôt réunis dans la salle des pas perdus, les petits chanteurs parisiens ont entonné *O Canada*, puis la *Marseillaise*, et enfin *God Save the King*, aux applaudissements de l'auditoire assez nombreux qui s'était réuni en un rien de temps pour entendre ces fraîches voix d'enfants aux costumes et bérêts bleus.

En plus du directeur, M. l'abbé Maillet, accompagnant les quelques 35 choristes: M. Marcel Chanfreau et son collaborateur, M. Roger Boë, qui étaient allés chercher le groupe dans la métropole américaine; M. l'abbé Deslaine, directeur d'une chorale à Roubaix, et M. l'abbé Matté, directeur d'une chorale à Marseille.

Sans le connaître aucunement, nous avons pu reconnaître dans le groupe le frère de la jeune vedette de la *Cage aux roses*, lui-même présent. Croisez-vous que sa réussite dans ce film lui ait monté la tête? Détrompez-vous. On lui a offert de faire du cinéma dans des films où n'apparaîtraient pas les Petits chanteurs: eh bien, il a refusé, disant qu'il aimait mieux demeurer dans la Marseillaise. Cela illustre bien le bel esprit de famille qui règne dans le groupe de l'abbé Maillet.

Les Petits chanteurs, quelques instants seulement après leur entrée en gare, ont été «enlevés» rapidement par des dames qui leur offraient l'hospitalité durant leur séjour à Montréal. Leur premier concert aura lieu le 24, au Plateau, où ils chanteront le 24. Pouvons-nous soulever qu'ils soient présents à quelque part dans notre ville dans quelques concerts qui comporteraient également une projection du film *La cage aux roses*? Cette réussite magnifique de Noël-Noël et des Petits Chanteurs, qui à notre avis n'est pas demeurée assez longtemps à l'afrique à Montréal, qu'on dit pourtant la deuxième ville française du monde?

Jacques de GRANDPRE

La tête écrasée sous sa voiture

M. Dollard Sauvé, 43 ans, rue Ogilvie, à Valleyfield, a été tué hier matin, vers 1 heure, dans un accident de la route. M. Sauvé était chauffeur de taxi et se dirigeait vers Valleyfield, revenant de Saint-Timothée, lorsqu'il perdit le contrôle de son véhicule qui roula dans le fossé, d'une hauteur de cent pieds à cet endroit. Quelques minutes plus tard le Dr Moffat arriva sur les lieux et constata que l'occupant de l'auto avait la tête écrasée entre la voiture et un mur de béton qui se trouvait au bas du fossé.

L'enquête du coronar aura lieu demain.

Sexagénaire tué dans une collision

Samedi, vers deux heures de l'après-midi, un accident de la route se produisit dans la rue Grégoire, 876, 2e avenue, Verdun; M. Cantwell, rue Cartier, à Mackayville, et M. R. Jutras, 2287 rue Cardinal, se trouvèrent en collision, au coin des rues Jolicoeur et Hadley, avec un camion municipal conduit par M. Raoul Beaudoin, 475 rue de la Commune.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

M. Grégoire a été tué sur le coup, cependant que ses deux compagnons étaient condamnés d'urgence à l'hôpital Homopathe avec de nombreuses fractures.

S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier sixième évêque des Trois-Rivières

Nos entrevues
M. Pierre Dupuy
est à Montréal

«La Hollande est comme une oasis de paix dans une Europe assez troublée», disait ce matin M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en Hollande. Notre distingué compatriote est descendu hier à l'hôtel Windsor, en route pour Ottawa où il reprendra contact avec les autorités de son ministère, comme il est d'usage tous les trois ans pour nos diplomates résidant à l'étranger.

Questionné sur la situation actuelle aux Pays-Bas, M. Dupuy explique que les Hollandais se sont mis à la tâche de reconstruire leur pays dès que la guerre fut terminée; de sorte que maintenant la Hollande est sauvée, dans la mesure où son salut dépend de ses efforts. Il y a lieu toutefois de considérer que sa situation géographique lui fait subir, très vivement, les contre-coups des crises économiques qui sévissent en Europe.

Pas de querelle politique

Il est un fait en Hollande qui suscite les commentaires pleins d'égotisme de notre ambassadeur: c'est l'absence en ce pays de grèves et de querelles politiques. M. Dupuy raconte que pendant les élections générales il avait été frappé du calme de la population et qu'il s'était même enquis auprès d'un passant si les Hollandais ne seraient pas indifférents, par hasard, à la chose publique?

Au contraire, lui fut-il répondu, mais nous ne nous sommes pas offerts le luxe des querelles politiques, car nous devons avant tout reconstruire notre Patrie. Voilà, entre autres motifs, qui fait dire à M. Dupuy pourquoi les Hollandais sont des gens très pondérés, stables et possédant un sens bien net de la valeur relative de chaque chose.

Quant au communisme, il aurait bien peu de chances de s'implanter aux Pays-Bas: les gains, relativement minimes qu'ils ont obtenus aux dernières élections sont plutôt le reflet des difficultés de l'heure dans les grandes villes que l'indice d'une orientation nouvelle dans l'esprit de la population.

Les immigrants

Au sujet des immigrants de Hollande, dont le deuxième groupe est arrivé ces jours derniers, M. Dupuy explique que leur désir de vivre parmi nous est surtout motivé par le souci de préparer un avenir convenable à leurs enfants. Le territoire de la Hollande est d'une étendue limitée, les naissances sont nombreuses et les cultivateurs, principalement, songent avec assez d'anxiété au sort que l'avenir réserve à leurs enfants; elle est la raison pour laquelle plusieurs émigrent au Canada.

Le problème indonésien

M. Dupuy aime mieux ne pas discuter de fond, pour le moment, la question indonésienne. Il indique toutefois que la population de Hollande et les chefs du gouvernement comprennent bien les aspirations du peuple indonésien; ils sont prêts à collaborer mais à la condition que ce soit dans l'ordre et dans le calme. Quant à la sincérité des dirigeants hollandais pour établir leur souveraineté, on écrit dans l'accord de Lingardjati, elle ne saurait être mise en doute.

François ZALLONI

Feu Mme L. Forest

Vendredi dernier est décédée, à l'âge de 45 ans et 11 mois, Mme Lucien Forest, née Dubreuil (Juliette), épouse de l'un des employés du *Devoir*, M. Lucien Forest. Elle était la sœur d'un autre membre du personnel, M. Raphaël Dubreuil.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Allard, 7418 rue Saint-Denis, et la messe sera chantée mardi matin, à 8h., à l'église Saint-Etienne.

La famille en deuil est priée d'accepter les condoléances du *Devoir* et de tous les camarades de travail de MM. Forest et Dubreuil.

Echos de l'évasion des trois prisonniers de Kingston

M. L. H. Mill

Les Jeunesses Laurentiennes

Le 5ème congrès national — Présidence d'honneur de M. le chanoine Lionel Groulx — Des assises vivantes à caractère pratique — "Pour une élite nationale"

Le 5e congrès national des Jeunesses laurentiennes, pour la cinquième fois, est sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Lionel Groulx. Les assises seront tenues en la ville des Trois-Rivières. Les délibérations seront dirigées par la présidente générale, Mlle Rita Bourdon, et par le président général, M. Rosaire Morin. Le président du comité d'organisation est M. Gérard Turcotte, président de la section La Vérendrye.

Le programme est pratique. Il est conçu avec cette pensée d'améliorer les misères de nos jeunes et de préparer ces derniers à leurs tâches de demain.

Equipe économique

Aux membres des équipes économiques, on offre un programme concret et positif. Trop de nos jeunes sont sans métiers et souffrent d'impréparation technique. Trop de jeunes filles ignorent l'art de tenir une maison avec goût et amour. Un grand nombre de jeunes manquent aussi des idées maitresses qu'ils devraient avoir approfondies. Ces ignorances ont de désastreuses conséquences. Les Jeunesses laurentiennes convieront donc leurs membres au culte de la compétence. La jeunesse peut conquérir la liberté par le chemin de l'éducation du peuple et elle accomplira cette mission en s'instruisant d'actions.

Alexander aux Trois-Rivières

La visite du gouverneur-général

Les Trois-Rivières, 20. (D.N.C.) — Le vicomte Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada, a rencontré, hier, aux Trois-Rivières, les gens qui en ont vu plus au nord, de ses anciens soldats de l'Afrique du nord et de l'Italie. "Ici, je rencontre non seulement les soldats qui ont fait mes batailles, mais aussi et surtout les soldats qui ont gagné mes batailles", a-t-il déclaré devant les groupes d'anciens combattants qui ont salué son passage dans notre ville.

Le régiment des Trois-Rivières (chasse d'assaut), qui a fait partie du premier corps d'armée canadien dans la longue et sanglante campagne de l'Italie, demeure un des grands éléments du commandement Alexander. Et on a vu avec quelle chaleur il a félicité hier avec des vétérans de ce régiment comme le colonel J.-G. Vining, qui a été commandant des blindés trifiuviens en Sicile, le major Frank Johnson, qui a participé à la bataille de Termoli, etc.

"Ces victoires dont on veut bien évoquer le souvenir en mon honneur ne m'appartiennent pas, a déclaré le gouverneur-général. Elles appartiennent aux soldats dont j'ai eu le privilège d'être le commandant, en particulier aux soldats de langue française venus du Canada dont plusieurs sont des vôtres et qui ont maintenant repris un rôle honorable dans la vie civile..."

Le vicomte Alexander a été au Château de Blois hier midi, l'hôte de la cité des Trois-Rivières. Il a ensuite visité trois de nos grandes usines à papier, la Canadian International Paper, la St. Lawrence Paper Mills et la Consolidated Paper Corp. (Weyagmack A et B) avant de partir pour Shawinigan et fut, hier soir, l'objet d'une autre réception. Il a même voulu pénétrer dans notre sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine, sans doute pour connaître plus intimement l'aspect le plus tenace et puissant de la race canadienne-française, la religion catholique.

VOTE DE GREVE A SAINT-LAMBERT

Réunis en assemblée spéciale, vendredi soir, les employés de "Asbestos" organisés par les Syndicats nationaux ont pris un vote de grève.

Le vote a été presque unanime. M. J.-A. Chagnon, organisateur du Syndicat a mis les membres au courant d'une lettre qu'il avait reçue de la commission d'arbitrage pour une nouvelle rencontre avec le tribunal.

Les employés ont protesté unanimement contre ce nouveau retard, et ont adopté une résolution à savoir que, si l'affaire ne se réglait pas ils feraient la grève et demanderaient une augmentation de 19 sous de l'heure, vu l'augmentation du coût de la vie.

L'assemblée a décidé de laisser entre les mains du comité exécutif, le soin de choisir la date et l'heure de la déclaration de la grève.

Grève de 25,000 fermiers de la région de Rome

Rome, 22. (A.P.) — M. Giuseppe Di Vittorio, secrétaire général communiste de la Confédération italienne du travail, a annoncé qu'environ 25,000 fermiers de la région de Rome se sont mis en grève aujourd'hui. Ils réclament des augmentations de salaire.

La grève suit l'occupation "symbolique" des terres non cultivées, qui a eu lieu hier. Les paysans avaient alors demandé qu'on leur accorde les mêmes augmentations et les mêmes conditions de travail qu'un million de ceux qui ont obtenu vendredi, à la suite d'une grève de 12 jours.

Congrès de Chambres de commerce à Québec

La Chambre de commerce du Canada et la Chambre de commerce provinciale s'y réuniront

Le congrès de la Chambre de Commerce du Canada a, cette année, une importance capitale pour tout citoyen canadien en raison de l'envergure et de la portée des questions qui y seront étudiées: telles les relations fédérales-provinciales en matière d'impôts et d'immigration pour n'en nommer que deux.

La Chambre de Commerce de Montréal y a un intérêt tout particulier étant donné qu'on y discutera les recommandations de son mémoire sur les relations fédérales-provinciales en matière d'impôts. Les hommes d'affaires du Québec et de l'Ontario, qui sont les deux seules provinces à n'avoir pas encore conclu d'entente avec le fédéral sur cette question, ont ainsi un intérêt direct à suivre les débats qui se dérouleront au congrès de notre Chambre nationale.

Le second fait saillant sera l'octroi d'un prix spécial à la Chambre qui, à raison de l'activité déployée dans sa campagne de prévention des incendies, se sera classée première dans ce genre d'initiative.

En troisième lieu, l'immigration, qui soulève des commotions dans la presse de tout le pays, sera également à l'ordre

La royauté universelle de Marie

Les temps de la Vierge sont arrivés, écrit-on de partout. Voici que se réalisent les prophéties de saint Louis-Marie de Montfort et du P. Chaminade. Les yeux s'ouvrent sur le rôle de la Vierge dans les derniers temps. Marie est bien la Reine au côté du Roi et, chaque jour, nous voyons davantage sa puissance de Chef des armées du Christ contre les armées de Satan. A Rome, le pape Pie XII s'intéresse ardemment à ce Mouvement mondial. A nous du Canada français et de l'élément français des Etats-Unis de faire toute notre part pour entrer dignement dans ce grand Mouvement. On nous a demandé de prendre en mains l'intérêt de ce Mouvement au Canada. Voici nos vives au service de Marie. Chacun peut et doit prier, chacun peut et doit se sacrifier pour que la fête de la Royauté universelle de Marie soit accordée au plus tôt à l'Eglise universelle. Marie attend de nous que nous méritons par une vie toute mariale son exaltation comme Reine de l'univers. L'E-

glise a établi la fête du Christ-Roi. Il nous faut maintenant célébrer la fête de la Royauté universelle de Marie. Qu'on prie, qu'on fasse prier partout, dans nos maisons religieuses, dans les collèges, les convents, l'école, partout, dans les familles: qu'on prie et qu'on fasse prier pour le succès de ce grand Mouvement mondial en faveur de la Royauté universelle de Marie.

Centre marial canadien, Nicolet (Qué.), Canada.

Les cours donnés par l'Union des Latins

On nous apprend que la dixième série des cours donnés annuellement par l'Union des Latins d'Amérique commencera le 22 septembre prochain. Il y a, pour ce qui est de l'espagnol, quatre classes de 1ère année, une de 2e et enfin une dernière de 3e sous la direction de Mme Manolita del Vayo et de M. J.-A. Ramirez. Le portugais sera enseigné par M. L. E. de Oliveira Paula.

Il s'agit d'habitude de séries de vingt cours de 1 h. 30 chacun donnés une fois la semaine à l'Ecole des arts graphiques de Montréal. En fin d'année des certificats sont remis aux élèves méritants qui ont passé leurs examens avec succès.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. "Le Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les événements d'Indonésie

Au sujet de l'article publié par M. François Zalloni, le 17 septembre, sur les événements d'Indonésie, un lecteur nous envoie des commentaires dont nous ex-cerons les passages suivants:

Montréal, 18 sept. 1947

M. le rédacteur,

L'imperialisme dont a fait preuve l'Angleterre est en somme le même que celui de la France, l'Italie, l'Allemagne, l'U.R.S.S. (de grâce ne plus parler de la Russie, qui n'existe plus comme telle depuis 1917), la Hollande, etc., etc., sous de multiples prétextes d'esclavagisme, d'incapacités administratives, de dangers militaires, etc., etc., les pays dominants et leurs prétentions civilisatrices sont les plus comiques, mais à la fois tragiques, vocables démocratiques de liberté contre la peur, la faim, d'égalité, contre nature; etc. (...)

Pourquoi chercher des arguments et prétextes du fait que le gouvernement de cette république ne serait pas parfait, quel pays a-t-il conquis son indépendance sans les a-côtés inévitables, y avait-il des bandes de "pirates" lors des sursauts d'indépendance de l'U. S. A., des Philippines, de la Chine, etc., etc.? Rappelons-nous les guerres civiles récentes, il s'agit d'autres prétextes pour continuer d'exploiter 80 millions d'Indonésiens, pour donner de l'espace dans votre journal à une propagande occulte contre le désir d'indépendance des Indonésiens, qu'il nous préfère un peuple de race jaune comme orbite d'ordre spirituel ou économique, cela les concerne et est tout à fait normal. Pour nous en convaincre jetons un coup d'oeil sur nos pays de races blanches, les Saxons ne font-ils pas ouvertement preuve de leur unité d'action, même en écrasant les éléments minoritaires, aussi de race blanche, tels les Irlandais, les Canadiens d'origine française, etc., que nous en ayons contre l'imperialisme anglais, ce n'est pas sans raisons, mais que nous aidions à l'imperialisme hollandais en même tant, c'est faire preuve d'inconscience et enfin ne soyons pas à la remorque de ces prétendus civilisateurs.

Rappelons-nous qu'en principe, si trois millions de Canadiens français peuvent s'administrer eux-mêmes, quatre-vingt millions d'Indonésiens ont aussi ce droit.

UN CANADIEN FRANÇAIS

N.D.L.R.—M. Zalloni, dans la série d'articles où il a rapporté ses entretiens avec des chefs hol-

landais et indonésiens, n'a pas pris parti. Il a exposé les opinions de part et d'autre, il a souligné les contradictions flagrantes des deux thèses, et la seule conclusion qu'on peut tirer de ces articles, c'est non pas une défense de la Hollande, mais le besoin d'une enquête pour préciser les prétentions respectives, et d'un arbitrage impartial.

Les journées pédagogiques

Cadillac, Sask., 16 sept. 1947.

M. le directeur,

J'ai lu avec étonnement à la 2e page du Devoir du 11 sept. 1947 un rapport intitulé: "Les journées pédagogiques". Je ne voudrais pas être injuste et critiquer un programme sans le lire et l'étudier mais le ton de M. C. A. Shaffer me cause une sensation assez désagréable. Pendant nombre d'années j'ai enseigné dans des collèges au Canada et aux Etats-Unis; j'ai eu de l'expérience et du succès. Mais je n'ai jamais vu un vrai éducateur parler en enfant comme ce M. Shaffer si le rapport est véridique. Des balivernes de ce genre ne sauraient préparer des instituteurs à une année sérieuse d'enseignement. Et si le programme était aussi naïvement écrit vous n'auriez pas grand peine à trouver le point faible du système.

Il est temps, qu'en hommes pratiques, tous ces gens — inspecteurs ou autres — cessent de se gargariser la glotte avec des phrases qui ne disent rien. Il faut être simple, clair, au point etc., si l'on veut réellement élever un mouvement concret et en vaillie la peine. Il faut savoir ce que l'on veut et le dire clairement. Vous pouvez sans crainte signer mon nom.

A. ROUSSEAU

Le R. Père Roger à l'Ouest commercial et professionnel

Le R. P. Roger, directeur de l'oeuvre de Boscombeville, qui est de retour d'un voyage d'étude à Boy's Town de Nebraska, a bien voulu accepter de faire la conférence sur cette oeuvre de rélevement juvénile, au dîner-café de l'Ouest Commercial et Professionnel, le mercredi 24 septembre 1947, à sept heures du soir, au salon espagnol de l'hôtel Queen's.

Il y aura aussi rapport des activités. La réunion sera présidée par M. Roux Lafrenaye. Les membres sont priés d'être présents.

Une réunion spéciale des experts de l'OACI

Elle vient de se terminer à Montréal après avoir approuvé un genre de service météorologique

Une réunion spéciale de deux jours, de la division de météorologie de l'Organisation de l'aviation civile internationale vient de se terminer à Montréal après avoir approuvé une "famille de codes" destinés aux renseignements météorologiques des services aériens internationaux. Ces codes ont pour but d'assurer l'uniformité des messages météorologiques standards utilisés dans toutes les procédures du monde entier.

Le comité météorologique de la réunion de navigation aérienne de la région de l'Atlantique nord de l'OACI, qui s'est réuni à Dublin en mars 1946, avait estimé que les codes météorologiques existants ne répondaient pas aux besoins de l'aviation et avait recommandé leur révision par l'Organisation internationale de l'aviation civile. La division de météorologie de l'OACI, au cours de sa 2e session, en novembre dernier, a fait d'autres recommandations à l'OMI et les codes actuellement adoptés par l'OACI sont ceux qui ont été élaborés au cours de la réunion de l'OMI, cet été, à Toronto, Canada, et à laquelle participaient des représentants de la division de météorologie de l'OACI.

Ces codes donnent des symboles standards pour les communications radio entre les aéronefs et le sol et pour les stations terrestres et maritimes. Basés sur des groupes de cinq chiffres, les trois codes permettent d'obtenir à intervalles réguliers d'une heure ou moins, suivant la région, entre aéronefs, aéroports internationaux, navires en mer et stations météorologiques de l'Atlantique et du Pacifique. Etant donné que l'OMI englobe les services météorologiques de toutes les nations, y compris ceux de l'URSS, ces codes seront utilisés sur toute la surface de la terre, à travers les océans et les régions polaires.

En Europe, les commandants d'aéronefs reçoivent les renseignements météorologiques diffusés à des intervalles d'une demi-heure. Dans d'autres régions ces intervalles peuvent être légèrement plus longs mais les renseignements peuvent à tout instant être obtenus sur demande. Etant ainsi continuellement tenus au courant de la situation atmosphérique complète grâce à ces symboles qui suppriment toutes difficultés de langue, les aviateurs pourront, au cours des vols internationaux, assurer leur service dans les meilleures conditions et en toute confiance. La division a recommandé à l'OACI de recueillir tous les renseignements techniques et les résultats des expériences pratiques effectuées dans le domaine du vol isobarique.

L'Empress of Canada à Montréal mercredi

Sept historiens renommés représentant la marine, l'armée et l'aviation des différents pays du Commonwealth arriveront à Montréal, mercredi prochain, le 24 septembre, à bord de l'Empress of Canada, du Pacifique Canadien, pour prendre part aux réunions du comité de l'Empire. L'Ottawa. Ce comité a été formé dans le but de faciliter l'échange de renseignements qui serviront à la publication de l'histoire médicale de la dernière guerre.

Des délégués du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Inde, de l'Afrique du Sud, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ainsi que des représentants venant des Etats-Unis prendront part à cette assemblée. Les délégués de Grande-Bretagne et des Indes feront un bref séjour au Canada. En effet, ils devront repartir à bord de l'Empress of Canada, samedi le 27 septembre, soit trois jours après leur arrivée au pays.

Pour être sûr d'obtenir ce produit à

ACTION RAPIDE

ASPIRIN

POUR MAL DE TÊTE

Prix les plus bas

12 comprimés... 10c

24 comprimés... 20c

100 comprimés... 75c

Recherchez la croix BAYER sur la boîte

Une date mémorable en Haute Couture... à Montréal

Morgan inaugure son nouveau Salon de Mode au deuxième étage

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Ceux qui préfèrent la qualité l'obtiennent toujours chez Morgan — PL. 6261

OUVERT LE SAMEDI ET LES AUTRES JOURS 9:30 A.M. à 5:30 P.M. OUVERT LE MERCREDI JUSQU'A 1 P.M.

PROTEGEONS NOS FORETS

LA FORET EST UN ACTIF
POUR LE CANADA QU'IL
FAUT A TOUT PRIX SAUVE-

Plus d'un tiers de la superficie totale du Canada est recouverte de forêts, soit environ 65 acres de terre boisée, riche et productive pour chaque citoyen canadien. Personne, que ce soit en Russie, en Suède, aux Etats-Unis, ou au Brésil, ne peut en dire autant. Cependant, possesseurs insoucients de ces immenses richesses, nous les laissons se consumer chaque été". Telle est la déclaration qu'a faite aujourd'hui, au cours d'une interview, le Dr Norman A. M. MacKenzie, président de l'Université

de la Colombie canadienne.

"Il n'est pas avantageux pour nous de posséder plus de territoire forestier per capita que n'importe quel autre peuple au monde, si nous ne savons pas tirer le parti qu'il faut de la forêt. Elle constitue une source de revenus pour des centaines de milliers de Canadiens. Des pays moins favorisés réussissent mieux que nous, si nous ne savons tirer un meilleur parti de nos forêts", dit-il.

Il s'agit en aussi l'habitant du

La forêt est aussi l'habitat du poisson et du gibier; saumon, truite, orignal, chevreuil, perdrix, etc., qui ont fait des Canadiens les plus grands chasseurs, trappeurs et pêcheurs en eau douce au monde.

le Dr MacKenzie, la forêt nous rapporte \$600 millions; là-dessus, les pays étrangers versent dans nos coffres quelque \$350 millions pour les produits du

bois que nous n'utilisons pas ici, soit une valeur dépassant celle de toutes nos exportations combinées de blé, de farine et d'automobiles.

"L'industrie forestière est, en Colombie canadienne, la princi-

pale source de revenu. Les feux de forêts, dont l'un a récemment brûlé de vieilles réserves de bois précieux dans la péninsule de

Kenai, sur les frontières de l'Alaska, consommant chaque année au Canada plus d'un quart de million d'acres de forêts. Chacun de nous doit commencer dès maintenant à faire écarter cette menace pour notre bien-être national. En Colombie canadienne comme partout ailleurs au Canada", a dit en terminant le Dr MacKenzie.

PRODUITS AGRICOLES

Prix fournis par la maison E. Beauchamp, 423 St-Paul est. Pl. 1463.

PRIX DU BEURRE

Com. Exch. Ch. comptant	59 ⁷ / ₈	60
Quebec, 92 points		

MARCHÉ LIBRE :

No 1 pasteurisé	60 ¹ / ₂	
En tinterie	61 ¹ / ₂	61 ¹ / ₂
Quatre 92 points	61 ¹ / ₂	62

Arrivages : (non compris par camion)

Oeufs Beurre	boîtes	
Année dernière	15.597	38.485
Année dernière	15.597	38.485

PRIX DES ŒUFS

Marché au comptant	1 douz.	
a-gouv. B-Comm.	c-prix de détail	
A-gouv.	36-61	34-57
A-moyen	45	43-49
A-poulettes	32 ¹ / ₂	42-46
B -	32 ¹ / ₂	35-39

a-Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le Ministère de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés. Marché local caisse en bols.

de Com. Cam. Exch.

	10	20	30	40	50
Titres Industr.	76.7	118.5	104.6	344.82	15
Combinées	76.7	118.7	104.7	338.64	Miner
	77.2	120.8	106.3	343.01	70.13
	71.5	115.7	101.0	280.76	80.27
nch.	-0.02	-0.1	-1.8	+1.1	72.14
	76.7	119.1	104.9	347.34	+1.1
	76.1	118.1	104.2	334.90	78.8
	78.8	130.0	112.5	367.05	70.30
	78.8	130.0	102.6	287.38	67.2
	83.9	149.4	126.7	410.80	118.5
	71.3	115.7	101.0	280.76	68.6

COURS D'ESPAGNOL
par Senora Jiménez-Thibault, docteur
en lettres, Université de Montréal

LOGEMENT DEMANDE

Couple sérieux avec références, désir
logis de 3 pièces ou plus. Tél. CH. 2793
j.n.s.

TERRAIN A VENDRE

ROSEMONT. 10e avenue - Terrass
25 x 80. Tél. : FR. 1809. j.n.a.

REMORQUES

REMORQUES INGLIS, SHELL POUR
SALLES D'ÉCHANTILLONS MOBILES
BUREAUX ET RESTAURANTS, AUSSE

REMORQUES ENTIEREMENT MEU-
BLES (ECONOMIQUES POUR VOYA-
GES EN FLORIDE). POUR INSPEC-
TION, VOYEZ LAWRENCE W. RE-
NAUD, 1440 ATWATER, WE. 0359, POS-
TE D'APPROVISIONNEMENT D'ESSEN-
CE CHAMPLAIN. 23-9-4

TAPISSAGE — PEINTURAGE

PEINTURE, DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEURE, REPARATIONS TRAVAIL SOIGNE.

G. S. DEBER
ENTREPRENEUR-PEINTRE

TARIF

ES
S-
CH
T-
48

Annonces classifiées
"Le Devoir — BElair 3361
430 Notre-Dame est
(Commandes prises jusqu'à 11 h)

s.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent) :
1 cent le mot : 25c minimum comp-
tant. Annonces facturées 1½c le
mot, minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères

de différentes grosseurs ou indentes, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variant de 8c à 5c la ligne mesure agate -- 14 lignes au pouce sur une col.) selon le nombre d'insertions.

Naissances, services, services anniv-
ersaires, grand-messes, remercie-

meats pour condoleances, etc.
2 cents le mot minimum, 50 cents.
Fiançailles, prochains mariages, 2
cents le mot, minimum \$1.00 l'in-
sertion.

100

Le Syracuse a l'avantage sur le Buffalo--Deux échecs des Alouettes

LES CHEFS DE SYRACUSE MENENT LA SERIE PAR TROIS VICTOIRES ET DEUX ECHECS

Les vainqueurs du Montréal ont réussi à l'emporter hier à Buffalo par le compte de 9 à 5 après avoir connu la défaite samedi dernier par 13 à 8 — Les Bisons ont compté tous leurs points à leur quatre dernières apparitions au bâton — Mustai-kis a été le lanceur gagnant samedi

Buffalo, 22. — Les Bisons de Buffalo ont réussi à prolonger la série pour la coupe des Gouverneurs de la Ligue Internationale en triomphant hier des Chefs de Syracuse dans la cinquième partie de cette série car les joueurs de Paul Richards triomphèrent des protégés de Jewels Ens par le compte de 9 à 5. Les Bisons ont perdu samedi par le score de 13 à 8. Les Chefs menèrent donc par trois gains contre deux défaites et il ne faut plus qu'une seule victoire au Syracuse pour s'assurer le droit de participer à la petite série mondiale contre les représentants de l'Association Américaine, le Milwaukee ou le Louisville.

Hier, les Bisons ont tombé à bras raccourcis sur les balles de Howie Fox, Mike Schultz et Alex Mustai-kis pour frapper treize coups sûrs et se mériter un verdict de 9 à 5. Les perdants ont par contre réussi une dizaine de coups sûrs aux dépens de Hausmann et Ted Gray. Les Chefs ont pris une avance de cinq points dans les trois dernières manches, mais les Bisons réussirent à réduire cette avance à deux points à la fin de la sixième manche.

Ils ajoutèrent quatre autres points à leur actif dans la septième manche pour ensuite compléter le pointage des hostilités dans la huitième manche en croisant le marbre à deux reprises. La sixième joute de cette série sera jouée à Syracuse.

Samedi, les Chefs durent avoir recours à quatre artilleurs pour s'assurer les honneurs de la partie. Wehmeier, Schultz, Mustai-kis et Prendergast ont paré sur le monticule pour les vainqueurs, tandis que Bush, Perry, Shirley et Rogovin ont officié pour les Bisons.

Mustai-kis, un ex-lanceur des Ours de Newark, a été crédité de la victoire, tandis que Andy Bush fut tenu responsable de la défaite. Le redoutable coéquipier Hank Sauter fut le gros canon du Syracuse en frappant cinq coups sûrs en cinq voyages au marbre pour faire compter quatre points, tandis que Rubelling en a fait compter quatre également à l'aide d'un circuit et d'un double. Cookie Triplett a également frappé pour un circuit pour les Bisons de Paul Richards.

YVON ROBERT EST EN BONNE CONDITION

La finale de mercredi soir prochain au Forum est "Sky Hi" Lee et Yvon Robert est d'une importance majeure pour les deux gladiateurs. Le vainqueur obtiendra vraisemblablement un combat de championnat contre le détenteur du titre Lou Thesz. La rencontre de mercredi sera à finir et elle fournira certainement beaucoup d'action.

Thesz a disposé de Mickey Key Gold la semaine dernière après être venu bien près de perdre son titre. Depuis déjà quelque temps, se désire faire face à Robert et ce dernier n'a pas hésité à relever le défi que lui a lancé Lee.

Lee n'a pas encore connu la défaite depuis son arrivée ici. Il a disposé de Moquin à deux reprises et il a triomphé du populaire lutteur hêtre Mickey Gold de dernière dans la capitale canadienne. Bobby Managoff fut aussi une de ses victimes à St-Louis. Frederick Von Schacht et Ray Eckert ont connu la défaite aux mains de Lee dans une arène locale.

Lee est un colosse de six pieds et huit pouces et il pèse 290 livres. C'est un excellent gladiateur et ne craint personne. Robert est beaucoup plus rapide mais il sera handicapé par le poids. Lee est reconnu pour sa grande force physique et Robert n'aura pas la partie facile mercredi.

Robert s'est entraîné au camp Maupas en fin de semaine et il se dit en excellente condition. Le promoteur Quinn complètera son programme aujourd'hui et les amateurs de lutte peuvent être assurés d'assister à des combats balancés et de tout premier choix.

Tennis sur table

Les adhésions à la ligue de tennis sur table Montréal, vont de plus en plus de l'avant. La nouvelle de la reprise des activités de ce circuit a été accueillie avec enthousiasme par plusieurs organisations récréatives, notamment celles des cercles et des paroisses, lesquels possèdent tous plusieurs tables de tennis et plusieurs dizaines de joueurs habiles.

Parmi les clubs inscrits mentionnons ceux des loisirs St-Philippe, école Cassegrain, E.S.S., ainsi que plusieurs clubs qui n'ont pas encore choisi les couleurs sous lesquelles ils joueront cette saison.

Les directeurs croient pouvoir dévoiler la date de la première assemblée qui réunira tous les intéressés avant leur inscription. Comme on le sait, la ligue comprendra à n'en pas douter, trois classes distinctes à savoir: senior, intermédiaire et junior, de sorte que personne n'a d'excuses pour ne pas rejoindre le circuit.

Nous réitérons donc notre invitation aux "loisirs" cercles,

LE CANADIEN A COMMENCE SON ENTRAINEMENT

Les joueurs du Canadien, anciens et nouveaux, se sont rassemblés à l'instructeur Dick Irvin, au Forum, ce matin et à dix heures les porte-couleurs du Bleu Blanc Rouge ont sauté sur la glace pour commencer leur entraînement en vue de la prochaine saison de la ligue Nationale de hockey qui sera inaugurée le 16 du mois prochain alors que les Rangers de New-York viendront disputer les honneurs de la victoire au Tricolore.

La plupart des équipiers de l'an dernier étaient au poste à la première pratique et nombreux étaient les nouveaux candidats qui aspiraient à une position chez les Habitants.

Grâce au travail acharné du surintendant Bert Newbury et de ses hommes, la glace est déjà prête au Forum et quelques joueurs ont pu même chausser les patins samedi durant quelques minutes alors qu'on voulait éprouver la nouvelle couche de glace. Newbury est fier à juste titre des machines nouvelles à sa disposition et contrairement à l'an dernier, il n'a pas eu à faire quatre jours entiers pour appliquer une lère couche de glace, on a pu, cette année, le faire en 48 heures.

Irvin ne manquera certes pas de matériel pour l'entraînement. En effet, tel que dit ci-dessus, pas moins de 61 joueurs sont au poste ce matin pour la lère pratique. Il y aura 15 joueurs de centre, 13 ailiers gauches, 18 ailiers droits, 12 joueurs de défense et trois gardiens de buts. Les réguliers de l'an dernier qui reviendront et qui Irvin sera tout heureux de revoir, sont entre autres Bill Durnan, Kenny Reardon, Emile Bouchard, Roger Leach, Glen Harmon, Maurice Richard, Elmer Lach, Toe Blake, Billy Reay, Leo Gravelle, Kenny Mosdell, Jimmy Peters, Bobby Filion, Johnny Quilty, Murph Chamberlain et Muro Mackey.

Durnan se remet de belle façon de son opération récente au genou et se contentera probablement de patiner un peu, durant trois ou quatre jours, avant de prendre son hockey et garder les filets. Gerry McNeil, du Royal, et Jack Donley, un jeune de Timmins, Ont., feront les gros travaux durant les premiers jours. Kenny Mosdell, tel que connu en fin de semaine, ne pourra pas jouer, du moins pour les Canadiens, avant la fin de novembre ou le début de décembre. Il pourra patiner et aura tout le temps voulu pour refaire ses jambes.

Enfin, parmi les recrues qui devraient le plus impressionner — il serait peut-être mieux de dire les nouveaux venus car quelques-uns d'entre eux ne sont pas des recrues — on verra Joe Joe Belle, Hal Laycoe, Les Hickey, Doug Harvey, George Robertson, Tod "Beau Brummel" Campeau, Floyd Curry, Howie Riopelle, Jacques Locas et Bob Carse. Oui, l'action ne manquera pas au Forum, à compter d'aujourd'hui.

PAUL BREARD FAIT TRIOMPHER L'EPIPHANIE

Un coup de circuit frappé par Paul Breard, frère de Stan, à la neuvième manche, alors qu'il y avait deux joueurs sur les buts, a permis au club de l'Epiphanie de battre le Mayport dans la première partie de la série finale pour le championnat de la ligue indépendante. Le club local l'a emporté par 5 à 4.

A la 9e manche le Mayport menait par 4 à 2, mais Mike Desfonds et le lanceur Lefty Bourdon frappèrent chacun un simple. Paul Breard, qui venait d'assurer la victoire à son équipe, Chas. Morris avait affiché une tenue remarquable durant les 8 premières manches. Les joueurs de Morin ont frappé seulement 7 coups sûrs contre Morris tandis que les équipiers d'Albert Zakaïba en ont obtenu 11 contre L. Bourdon.

Le club de l'Epiphanie avait enregistré ses deux premiers points à la 6e manche. Un simple de Gérard Deschamps et un circuit de Roger Larivière avaient produit ces deux points. Le Mayport menait par 4 à 0 au début de la 6e reprise.

La deuxième partie de cette série sera disputée dimanche prochain à Sainte-Thérèse. Mayport... 00002000—4 11 1 Epiphanie... 00002003—5 7 1 Morris et Lacoste; Bourdon et Aubé.

Mercredi soir prochain, le 24 courant, aura lieu l'installation des officiers au local du club. Cette cérémonie sera faite par Me Marc Lacoste, aviseur légal du club "Le Laurier Inc.", dont le local est situé au 18 avenue Laurier ouest. Cette cérémonie débutera à 8 h. 30 précises.

Où ils jouent aujourd'hui

Ligue Internationale: Coupe des Gouverneurs (Finales) Buffalo à Syracuse (soir); Syracuse mène par 3 à 2 dans la série.

Ligue Nationale: Chicago à Saint-Louis (soir); seule partie cédulée.

Ligue Américaine: Washington à New-York. Seule partie cédulée.

clubs privés, écoles, collèges, etc., une brillante saison les attend dans les rangs du principal circuit du pays: la ligue Montréal.

Les inscriptions sont reçues par MM. P. Juneau, WA. 1151 (jour), et A. M. Racine (soir) PL. 8141; (soir) DO. 2367.

LA REPRISE DES ACTIVITES A LA PALESTRE

Le notaire J.-T. Legault, président du Conseil d'administration de l'A.A.N.J., annonce que la Palestre Nationale reprendra ses activités pour la saison 1947-48 lundi prochain le 22 septembre. Avec le nombre considérable de membres qui fréquentent la Palestre, le programme de sport intense, la direction se voit dans l'obligation d'utiliser la salle de danse pour certains cours de "Culture Physique". Certaines améliorations ont été faites au cours de l'été. La salle de badminton possède un système d'éclairage adéquat et les différentes sections sportives auront l'entraînement voulu pour la pratique des différents sports.

Pierre Michaud, président de la Commission Athlétique du National nous déclare que cette année les athlètes du centre de la rue Cherrier se préparent sérieusement sous la direction d'instructeurs experts, pour les tournois importants qui seront tenus au cours de l'année en vue de choisir les athlètes qui représenteront le Canada aux Jeux Olympiques l'an prochain. Une nouvelle section d'athlétisme et de gymnastique sous la direction de Lévis Sauvé, pour les jeunes gens et le groupe d'adultes, auront également des cours de "Culture Physique" de 4 h. 30 à 5 h. 30 le jeudi, et de 9 h. 30 à 10 h. le samedi avant-midi.

Sous la direction d'une monitrice complète, Maurice Macé, ayant établi son domicile à Québec, aura comme instructeur Frank Ulley comme instructeur du ballon au panier. Voici les différents sports qui seront pratiqués au National sous la direction d'un personnel compétent. La culture physique se fera sous la direction du professeur Nick Kabedgy. Les exercices pour les dames seront données les lundis, mardis et jeudis, tandis que pour les hommes les exercices auront lieu les lundis, mercredis et vendredis.

La natation est confiée aux instructeurs Hélène Lortie et Louis Choquette. Des concours seront organisés périodiquement. La nage scientifique sera à l'honneur chez les dames, tandis que chez les hommes, on verra le formidable aqua de Water Polo former des meilleurs nageurs de la Palestre. L'escrime se fera sous la direction de Robert Desjarlais et les mousquetaires du National pratiqueront les mardi, vendredi soir et le dimanche après-midi.

La boxe se fera les mardi et jeudi soir ainsi que le samedi après-midi, avec Al. Décarie comme instructeur. Les luitteurs suivront les instructions de J.-R. Beaulieu les mercredis et vendredis ainsi que le dimanche après-midi. Les exercices de poids et halteres auront lieu les lundis et mercredis soir et le samedi après-midi avec Léon St-Jean. Le badminton se pratiquera tous les jours sous la direction de Germaine Bonnier qui aura charge de cette section. Les sections de ballon volant et de ballon panier seront très actives cette année. Les luitteurs seront organisés dans chacune de ces sections. Les lundis les dames auront une première pratique de ballon panier et mardi soir Frank Ulley sera au poste à 6 h. 30 p.m. et 8 h. 30 avec les joueurs de ballon panier.

Un excellent programme de lutte réjouira les multiples adeptes de ce sport, demain soir, au stade Samson, alors que le promoteur Sylvain Samson présentera un combat final, un contre par équipes de 2 à 3, à finir et trois autres matches d'une chute à finir. La finale mettra aux prises deux éternels rivaux. Il s'agit en effet de Jim "Tiger" Delisle qui se mesurera contre le rusé et expérimenté Sam Chuck. Cette rencontre est d'une importance capitale, car le vainqueur sera opposé par la suite à Paul Neron, de la championnaton mondiale et provincial poids moyen. C'est un match qui suscite un immense intérêt et nul doute que l'action ne manquera pas.

Ce combat, attendu avec impatience du public montréalais, sera précédé d'un semi-final par équipes de 2 de 3 à finir, qui mettra aux prises les deux Dufresne, Henri et Emilie, contre le duo formé du rapide "Jumping" Joe White et Marcel Oumet. Les trois autres au programme sont les suivants: Jacques Larose tentera de remporter la victoire aux dépens de Fernand Clermont; Kid Martin de la Vieille Capitale, affrontera Gordon Latreille, et Henri "Flash" Jordan Lévêque fera face à Jean-Louis Couture.

LES PARTIES DES LIGES MAJEURES

Les parties disputées hier dans les ligues de baseball Américaine et Nationale ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE
New-York... 000 041 100—6 12 0 Philad'phia... 000 000 000—3 2 0
Beverly et Robinson; Coleman, Christopher (6) et Guerra Washington... 002 010 000—3 7 0
Scarborough et Evans; Dohson, Deal (9) et McGah.

LIGUE NATIONALE
(Première partie, 11 manches)
Philad'phia... 000 002 000 01—3 8 0 New-York... 001 000 010 00—2 6 0
Donnelly, Hoerst (10), Jurisch (11) et Padgett; Post et W. Cooper.

Deuxième partie
Philad'phia... 000 000 004—4 7 3 New-York... 012 300 000—6 10 2
Rowe, Hoerst (4), Spragins (7) et Seminick; Jansen et W. Cooper.

Première partie
Pittsburgh... 000 010 000—1 5 0 Cincinnati... 111 000 000—3 8 0
Higbe, Bonham (7) et Howell; Blackwell et Lamanno.

Deuxième partie, arrêtée à la 8e manche, noircure.
Pittsburgh... 500 000 000—11 13 2 Cincinnati... 002 030 200—7 10 0
Sewell, Nagy (5) et Klutz; Walters, Eraut (1), Lively (4), Gumbert (6), Hetki (6), Peterson (7), Perkowski (8) et Mueller, Boston... 000 120 100—4 8 1
Brooklyn... 000 000 000—0 6 0
Spain et Masi; Branca, Halten (8), Behrman (9) et Edwards, Brangan (8).

LE PLATEAU A EU RAISON DES COMETS

Le Plateau Mont-Royal, dirigé par Pamphile Yvon, a pris les devants de la série finale pour le championnat junior de la ville de Montréal en battant les Comets au compte de 4 à 2, au parc Lafontaine. Plus de 6,000 personnes ont vu le jeune lanceur droitier Dick Matthews avoir le meilleur sur Pete Sicuro au monticule.

Les deux artilleurs ont manqué de contrôle, mais ils ont été solides dans les impasses. Dick Matthews a alloué seulement deux coups sûrs et il a retiré 12 frappeurs au bâton. Il a aussi accordé huit buts sur balles, mais il a été effectif dans les impasses.

Pete Sicuro a alloué seulement 5 coups sûrs et 7 buts sur balles. Les joueurs de Pamphile Yvon ont frappé dans les moments opportuns et cela leur a permis de s'assurer la victoire.

Jean Danis, Morey Lewis et Cicolo ont frappé chacun un double pour les vainqueurs tandis que Tony Fiore a accompli le même exploit pour les perdants.

Les Comets ont livré une belle lutte aux champions de la ligue Montréal Royale Junior et ce ne fut qu'à la quatrième manche que le club de Pamphile Yvon s'assura la victoire en enregistrant deux points. Les joueurs des deux équipes ont effectué du beau travail sur la défensive et la partie a été fort goûtée des spectateurs.

La deuxième partie de cette série de deux dans trois sera disputée dimanche prochain au parc Jarry à 1 h. 30. Si une troisième partie est nécessaire, elle aura lieu immédiatement après la seconde.

Mont-Royal 100 2000 010—4 52 Comets... 001 001 000—2 2 3
Batteries: Matthews et McCabe; Sicuro et Gareau.

Juste et Tarwick ne purent participer à cette rencontre et l'absence de ces deux étoiles se fit grandement sentir.

Les Roughriders mènent actuellement dans le classement du Big Four. Ils ont enregistré quatre victoires sans aucune défaite tandis que les Alouettes sont en 3e position, derrière les Argonauts qui ont été vainqueurs samedi contre les Tigers d'Hamilton.

HIER
Premier quart
Aucun point.
Deuxième quart
1. Ottawa, placement, Shipper.
2. Alouettes, simple, Rouge.

Troisième quart
3. Alouettes, simple, placement
4. Alouettes, simple, Kijek.
Quatrième quart
4. Ottawa, touché, Charlon.
5. Alouettes, simple, Kijek.

SAMEDI
Premier quart
1. Alouettes, touché, Wagner.
2. Ottawa, touché, Powell.
3. Ottawa, converti, Chipper.
4. Alouettes, touché, Wagner.
5. Alouettes, converti, McCance.
6. Alouettes, simple, Kijek.

Deuxième quart
7. Ottawa, touché, Turner.
8. Ottawa, converti, Dressler.
9. Ottawa, placement, Chipper.
10. Alouettes, touché, Wagner.

Troisième quart
11. Alouettes, touché, Stevenson.
12. Ottawa, touché, Charlon.
13. Ottawa, touché, Powell.
14. Ottawa, converti, Dressler.

Quatrième quart
15. Alouettes, simple.
16. Ottawa, simple.
17. Ottawa, simple.

SEPT COMBATS A L'EXCHANGE

Un programme de gala sera présenté ce soir au stade Exchange alors que le promoteur Ray Lamontagne offrira 7 rencontres, dont deux finales, aux nombreux amateurs de la lutte. Les deux combats principaux à l'affiche permettront au public montréalais de voir à l'oeuvre 4 des meilleurs lutteurs du monde dans la catégorie des poids lourds juniors. Dans l'une de ces rencontres finales le réputé lutteur barbu de la Russie, Ivan Karpov, tentera de remporter la victoire aux dépens du scientifique Tony Martinelli, tandis que dans l'autre, Manuel Cortez, champion mondial poids lourd junior, disputera la victoire à l'as local, Paul Lortie.

Ces deux combats ne manqueront sûrement pas d'action. Ces quatre lutteurs ont fait leurs preuves dans le passé et chaque fois qu'ils ont sauté dans l'arène ils ont su tenir l'assistance en haleine.

Georges Cagney se mesurera contre Francis Miquet, tandis que Jean Fusie affrontera Jacques Trudeau. Eddie Auger disputera la victoire à Al Tucker; Ovil Asselin s'attaquera à Hank Paré et dans la préliminaire, Pat Girard fera face à Jack Britton.

SARATOGA GAGNE DEUX EPREUVES

Saratoga, piloté par le vétéran Honorat Laroche, a battu Adage, appartenant à Rosaire Rivard dans l'importante course disputée hier après-midi au parc Richelieu devant environ 20,000 personnes, soit la plus forte assistance jamais vue aux courses sous harnais au Bout-de-l'Île.

Saratoga a gagné le pari de \$10,000 en plus de la bourse de \$2,000 offerte par le parc Richelieu. Cela fait une bourse totale de \$12,000.

Seulement deux épreuves ont été disputées parce que Saratoga les a gagnées toutes les deux.

Dans la première épreuve, Saratoga a fait le mille en 2:06 pour l'emporter par une tête sur Adage. Ce dernier a été battu par un nez à la deuxième épreuve.

Les décisions rendues par les juges neutres ont été populaires auprès des nombreux spectateurs présents. Honorat Lachapelle était venu de Boston pour piloter Saratoga tandis que Philippe Dussault était le conducteur d'Adage.

W. A. Lawrance et C. A. Bradley, de Toronto, ont dit qu'ils n'avaient jamais vu une assistance aussi nombreuse à une piste de courses sous harnais. Quelques milliers de personnes, particulièrement les automobilistes, ont été forcés de retourner à leurs demeures parce que la piste était remplie à pleine capacité.

Les autres courses au programme ont aussi fourni plusieurs fins contestées.

Cartes professionnelles
BREVETS D'INVENTION
Manuel de l'Inventeur
10\$ d'invention
Albert Fournier
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
954 STE CATHERINE MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Raymond A. Marion, J. Alfred Brillon
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables agréés
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemy Massé, L.S.C., C.A.
59, rue St-Jacques
HARBOUR 3635 MONTREAL

Chartré, Samson, Beaulvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartré, Samson, Beaulvais, Gauthier & Cie
Maur Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
A. E. Beaulvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
Léon Gauthier, C.A. G. Marceau, C.A.
Luc-P. Bélair, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Jacques Auger, C.A. Dollard Riout, C.A.
Albert Gauthier, C.A. Raymond Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.
Percy Auger, C.A. H. Bourgoin, C.A.
Montréal Québec Rouyn

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartré, Samson, Beaulvais, Gauthier & Cie
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tel. HARBOUR 5990

Hurtubise & Richard
comptables agréés
Léon A. HURTUBISE, C.A.
Gérard HURTUBISE, C.A.
Maurice RICHARD, C.A.
Georges R. MARTIN, C.A.
Marcel BISSON, C.A.
60 St-Jacques, Montréal 1
Téléphones: HA. 9362-HA. 8739

LUCIEN VIAU
ET
ASSOCIES
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O., rue Craig, M.A. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables Agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0542

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME, Président

Pour le salut de nos jeunes ouvrières

Un problème angoissant; son aspect social et moral — La solution par l'Œuvre du service familial; ses besoins — Souscription de briques

UN PROBLEME ANGOISSANT

Le bien-être social d'une nation de tout temps a été en dépendance, du bien-être de ses membres, en particulier de la jeunesse. En outre, la valeur de la femme, à tous les degrés du progrès moral et social.

Or, la guerre mondiale qui vient de se terminer, est venue aggraver un problème, que déjà l'industrialisation à outrance, avait rendu alarmant. Fascinées par l'appât du gain, par le désir d'aventure, ou encore poussées par un réel besoin, nos jeunes filles ont quitté par milliers nos campagnes et se sont dirigées vers Montréal. Cet exode vers la ville pose aujourd'hui un double problème moral et social, que nous ne pouvons ignorer, et qu'il nous faut résoudre.

SON ASPECT SOCIAL

Un problème social, disons-nous. Mais, ouvrons donc les yeux! Quelle ambiance entoure ces jeunes filles, sans famille, sans soutien, sans protection, sans orientation, qui les mènent de leur arrivée à Montréal, où déjà la gare, bien des pièges leurs sont tendus; au choix de leur position dans le service domestique ou ailleurs, dont un grand nombre manquent de préparation; à l'organisation de leurs loisirs, se posent le problème du logement.

A plusieurs milliers d'entre elles, Montréal n'avait l'an dernier à offrir que les quelques cinq cents lits dont disposent les foyers tenus par les instituts religieux. Celles qui persistent à rester, tâchent de se trouver une chambre, ou elles vivront dans l'attente d'un emploi, ou du foyer conjugal.

SON ASPECT MORAL

Une telle condition de vie est loin de l'orientation sociale que requiert l'avenir de nos jeunes ouvrières, encore moins offre-t-elle des garanties de stabilité morale; d'où l'aspect moral du problème.

Il faut, il est vrai, de la distraction pour supporter la vie; aussi faut-il savoir où la chercher. Seules dans la vie, sous-traitées à la vigilance de leurs parents, sollicitées par l'attrait des plaisirs, ces jeunes filles sans défense sont exposées à fréquenter grilles, clubs, etc. Combien, par cette fascinante avenue, se sont engagées sur la voie de la déchéance, du déshonneur, voire même de la débauche! A celles qui refusent de fréquenter leur ami dans ces endroits publics d'amusants, que reste-t-il durant les saisons mortes, sinon la fréquentation dans une chambre? Ici encore, n'exagérons rien mais soyons sincères et reconnaissons les dangers là où ils sont.

Exhorter ces jeunes ouvrières à être bonnes, déplorer les malheurs dont elles sont victimes, ne suffit pas. Il y a lieu donc de leur offrir des moyens préventifs et concrets pour les éloigner du danger et pour les

orienter vers la vérité et le bonheur.

a) BUT DE L'OEUVRE

Telle est la situation où se trouvent à Montréal plusieurs milliers de jeunes ouvrières: sans protection, sans orientation, il faudrait être dépourvu de charité chrétienne, voire même de sens social pour s'en désintéresser. C'est pour travailler à la sauvegarde de ce désarroi et de ces misères que fut fondée l'Œuvre du service familial, dont le siège est situé à 3840, chemin Reine-Marie, près de l'Oratoire Saint-Joseph.

S'agit-il d'arracher à la campagne les jeunes filles, pour les attirer à Montréal, en leur offrant des avantages exceptionnels? Non. Les autorités de l'œuvre touchent trop dans le vif les méfaits de la désertion de nos campagnes, pour ne pas s'acharner à l'enrayer. Elles sont réalistes et savent qu'elles doivent regarder les faits en face. Or, les faits indiquent que des milliers de jeunes filles ont afflué à Montréal, et se heurtent à des obstacles qu'elles sont impuissantes par elles-mêmes à surmonter. L'obstacle est dans la situation sociale, et seule une entreprise de collaboration sociale peut l'enlever.

Auxiliaire aux mouvements d'action catholique du diocèse, l'Œuvre du service familial est d'abord essentiellement une œuvre préventive. Protéger ces jeunes ouvrières qui viennent travailler à Montréal, en venir domestique ou ailleurs, parfaire leur formation religieuse et sociale: voilà le but qu'elle vise.

b) MOYENS

Les moyens doivent être jugés à la lumière de la fin à atteindre. Le problème, disons-nous, comporte un double aspect moral et social. Sa solution exige donc un centre de protection pour placement, logement, loisirs, fréquentations; un centre d'orientation sociale tant pour la personne que pour la famille; un centre enfin d'orientation religieuse, où elles apprendront à connaître la vérité et à garder leurs principes chrétiens.

c) REALISATION

Quoique jeune encore, l'Œuvre du service familial constitue le centre le plus populaire à Montréal, et unique dans son genre au pays. Plus de 10,000 jeunes filles ont déjà bénéficié en sept ans de l'un ou de l'autre de ses services. Actuellement elle est le centre de ralliement de 1,500 jeunes ouvrières, ou elles trouvent gîte pour la nuit, emploi recommandé, bibliothèque circulaire, et soirées récréatives, où leur sont donnés des cours de préparation au mariage, de couture, d'art culinaire. La formule de l'Œuvre s'avère donc indiscutable. Ce qui s'impose maintenant, c'est de lui fournir les cadres matériels adéquats, que ses exigences appellent. Le local d'aujourd'hui, qu'elle devra d'ailleurs laisser l'an prochain, est absolument insuffisant pour répondre aux activités de l'entreprise, devenue considérable. Voilà pourquoi l'Œuvre du service familial lance un appel à la charité publique pour la construction d'une maison.

SOUSCRIPTION DE BRIQUES

Beaucoup de souscriptions ont été faites récemment pour le soulagement des misères européennes. Celle que lance l'Œuvre du service familial intéresse spécialement nos jeunes ouvrières canadiennes. Y aurait-il place pour l'indifférence? Oh non! Car il s'agit de préserver, de sauver nos futures épouses et mères canadiennes. Il s'agit de former l'âme de la future génération.

Tous auront donc à cœur d'offrir une brique, dont la valeur peut se mesurer à la générosité, pour la construction de cette maison, qui, comme un phare, protégera, éclairera, guidera notre jeunesse féminine en danger.

Les amonnes devront être adressées à l'Œuvre du service familial, 3840, chemin Reine-Marie, Montréal. Les bienfaitrices, en outre des avantages spirituels qui leur sont offerts, par la participation à une messe par mois pendant cinq ans, recevront sur réception de leur amon, un certificat en témoignage de gratitude.

La première conversation téléphonique interurbaine entre Montréal et Québec

Elle avait lieu le 20 septembre 1877 — Notes historiques sur les débuts de la compagnie de téléphone Bell

Montréal en 1880

Dans notre siècle où personne ne s'étonne de rien, il est difficile d'imaginer l'excitation que produisit la première conversation téléphonique interurbaine entre Montréal et Québec, le 20 septembre 1877. Cette communication orale entre les deux principales villes de notre province fut établie environ un an après que l'inventeur du téléphone, Alexander Graham Bell, eut démontré les possibilités de la téléphonie interurbaine par son expérience tentée sur une ligne de huit milles, entre Brantford et Paris, Ont.

Dans le bureau de la Dominion Telegraph Company à Montréal, il y a eu 70 ans samedi, des journalistes septuagénaires, qui avaient assisté à d'autres tentatives de conversation à grande distance par fils, se tenaient à l'écart, surveillant les préparatifs d'un œil désintéressé, pendant que M. Hosmer, surintendant de la compagnie de téléphone, et M. Badger, surintendant de la Montreal Fire Alarm Company, s'occupaient d'effectuer la liaison avec le bureau de téléphone de Québec, à près de deux cents milles de distance.

L'instant était critique pour les deux surintendants, car un échec ne manquera pas d'être accueilli par des éclats de rire. M. Badger se pencha, toussa pour s'écarter la voix, puis clama dans le transmetteur: "Allô, vous, là-bas!"

Les spectateurs, au nombre desquels figuraient des Montréalais en vue tels que D. Lorn MacDougall, Harland MacDougall, Campbell MacDougall, Frank Bond, Barnston et Bunting, trépidants presque d'embarras et d'attente leur parut interminable.

"Allô, vous-même!" arriva la réponse de Robert Watson, surintendant du bureau de téléphone à Québec. Immédiatement les deux surintendants se précipitèrent à l'avant, désireux d'être parmi les premiers à participer à cette expérience, les plus importants depuis son invention, trois années auparavant.

Une ruée frénétique

Acclamée par le public, cette réussite lança les sociétés rivales de téléphone de la province. Elles se ruèrent toutes à l'achat de matériel et à la mise en œuvre d'une concurrence. Le domaine du téléphone fut également envahi par plus d'un combinard à la voix doucereuse qui s'en alla vendre d'un cœur léger des appareils confectionnés avec des boîtes de cigares reliées par un fil de piano.

Dans la ruée frénétique pour recruter des abonnés, on fit miroiter toutes sortes de propositions alléchantes, y compris le service gratuit aux médecins et aux avocats, et à d'autres de longues périodes d'essai sans paiement. Plusieurs compagnies offrirent même d'envoyer un message en quète d'une voiture quand un abonné le demandait. Elles s'engagèrent aussi à surveiller les gardiens de nuit en communiquant avec eux par téléphone à toutes les heures.

Telle était la situation quand furent ouverts les deux premiers centraux de téléphone à Montréal, l'un dans la Banque de la Cité et du District de Montréal, rue St-Jacques, et l'autre dans deux petites pièces sur l'emplacement actuel de la Banque de Montréal, rue Saint-François-Xavier. Le premier était exploité par la Montreal Telegraph Company et le second par la Dominion Telegraph Company.

Le gérant de la Dominion Telegraph Company, agissant pour le compte de la famille Bell et de ses associés, se rendit en toute hâte à New-York pour acheter un tableau de distribution. Les fabricants lui fournirent une esquisse tracée sur du papier d'emballage et lui demandèrent quelles dimensions devaient avoir le tableau requis. Le gérant donna les mesures en pouces. Mais lors de la livraison à Montréal, on s'aperçut que le tableau était en pieds. Restait une seule solution — couper le tableau en trois sections et l'assembler que le tiers dans le central de Montréal. Et encore fallut-il l'incurever autour d'un coin de la pièce.

Les deux autres sections furent plus tard les premiers tableaux aménagés à Québec et à Halifax.

A cette époque, Montréal comptait environ 140,000 habitants, mais la capacité du premier tableau de la Dominion Telegraph Company n'était que de 50 lignes, toutes louées en moins de deux semaines au cours d'une campagne d'abonnement à travers la ville. Résolue à ne pas se laisser distancer par sa plus proche concurrente, la Montreal Telegraph Company approcha M. J. C. Abbott, qui devint plus tard premier ministre, et offrit d'installer un téléphone pour la firme Abbott, Tait et Wetherpoon, avocats éminents qui comptaient parmi leurs clients les Molson, les Allan, la Banque des Marchands et plus tard, dès sa fondation, le Pacifique Canadien.

M. Abbott refusa d'abord, alléguant que les communications par fils avec un client étaient exposées aux indiscrétions et manquaient de dignité pour un avocat. Il consentit finalement, mais le téléphone dut être installé dans une pièce qui ne servait jamais pour des fins professionnelles. Cette attitude était courante parmi les avocats, car même Strachan Bethune, c.r., premier conseiller juridique de la Compagnie de Téléphone Bell, refusa de faire installer son téléphone ailleurs que dans une

ville aux rues non pavées en 1880, Montréal couvrait une superficie d'environ 20 milles carrés où on ne voyait ni automobile ni lumière électrique ni tramway ni phonographe. De la berge du fleuve, la ville s'étendait vers le nord sur moins de quatre milles jusqu'à l'avenue du Mont-Royal. A l'est, elle était bornée par la rue Desjardins et à l'ouest par la rue Atwater, distance d'un peu plus de cinq milles.

Le flanc de la côte où s'élevait actuellement la gare du Pacifique Canadien, rue Windsor, était occupée par une rangée de magnifiques demeures. En voie de construction dans le voisinage se trouvait l'église St-George, maintenant presque perdue dans l'ombre du nouvel hôtel Laurentien. La place Dominion était alors une vaste étendue libre, ancien cimetière catholique dont on venait d'enlever les tombes. En été, les tramways hippomobiles poussaient vers l'ouest jusqu'à la rue Guy, mais les jeunes gens des familles fortunées se rendaient souvent à cheval à leur bureau et établissement de commerce.

Le soir, on apercevait l'allure s'en allant d'un poteau à l'autre pour allumer les becs de gaz dans les rues de la ville. Par temps de pluie, la rue Craig ressemblait à un bourbier, comme le faisait nombre d'autres artères, car la ville ne comptait que cinq milles de rues pavées. Des cinquièmes de rue bordaient la place Beaver Hill et la côte du même nom, où se dressait maintenant le siège social de la Compagnie de Téléphone Bell, à partir de la rue Latour jusqu'à la rue Dorchester, était surnommée par

factrice le "rang des Piliers", à cause des nombreux immeubles qui habitaient là. De nombreux magasins Henry Morgan, l'école de Mme Lovell faisait face au square Phillips. C'était un endroit idéal pour les écoliers puisque la confiserie Joye, renommée pour ses bonbons à la mélasse, son sucre d'orge, ses fondants et ses crêpes, était établie juste en face, de l'autre côté de la rue, sur le terrain occupé aujourd'hui par Henry Birk et Sons.

Telle était Montréal en 1880 quand la Compagnie de Téléphone Bell fut constituée aux fins d'unifier les diverses factions rivales dans l'industrie du téléphone, qui se livraient les unes aux autres une concurrence ruineuse. Fondée le 29 avril de la même année, la compagnie fut pour premier président Andrew Robertson, marchand de nouveautés très en vue, et comme vice-président et directeur-gérant feu Charles Fleetford Sise, père, ancien capitaine de vaisseau et armateur, qui était venu de Boston à Montréal pour établir l'industrie du téléphone au Canada sur une base solide.

La compagnie Bell

La compagnie nouvellement formée loua des bureaux dans l'édifice British Empire, angle des rues St-François-Xavier et Notre-Dame, et aménagea un tableau de distribution au dernier étage. La nouvelle entreprise avait acquis les intérêts de la Dominion et de la Montreal Telegraph Company, mais pendant assez longtemps les centraux Bell continuèrent de subir une concurrence acharnée de la part d'autres factions. Pour parer à cette concurrence, la Compagnie Bell entreprit aussitôt un programme coûteux de construction pour relier ses nombreux centraux isolés par fils interurbains. Bien que non profitable alors, ce réseau de plus en plus vaste s'étendant à travers Québec et Ontario et même au delà assurait le genre de service que le public réclamait.

Au moment où fut fondée la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, Montréal comptait environ 200 téléphones. Juste 43 ans plus tard, en 1923, le 100,000ème téléphone fut installé. Avant la fin de l'année courante ou tôt en 1948, le 300,000ème sera en exploitation, servant les besoins d'une ville où il existe plus d'un million de milles de fils téléphoniques, dont 98 pour cent sont souterrains, et le reste sur des poteaux jalonnant des ruelles ou des chemins privés.

Accusés acquittés à Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 22. (D.N.C.) — Paul-Emile Gaucher, marchand à St-Hyacinthe et Robert Paquin, de La Providence, un de ses commis, ont été acquittés samedi par le juge Aimé Chassé, de Sorel, des Sessions de la paix. Gaucher et Paquin étaient accusés de conspiration pour vol et recel. Ils étaient accusés d'avoir conspiré en même temps que deux matelots de l'Ecole navale de St-Hyacinthe, Corey Stanley Cumming et Eugène Raymond Stanford, pour frauder le public en général et le gouvernement fédéral en particulier, en recelant, en gardant en leur possession et en vendant des objets volés, soit des provisions appartenant à l'Ecole navale de St-Hyacinthe, et ce entre le 30 septembre et le premier octobre 1941. Gaucher et Paquin avaient été condamnés à subir leur procès aux Assises de St-Hyacinthe, mais ils opérèrent par la suite pour un procès expéditif. Le juge Chassé trouva la preuve insuffisante pour déclarer les prévenus Gaucher et Paquin, coupables, des offenses reprochées. En conséquence le tribunal a renvoyé la plainte. Ce procès avait suscité beaucoup d'intérêt dans le public.

Les employés manuels

Déclareront-ils la grève? Le tribunal d'arbitrage rendrait sa décision sur les salaires municipaux avant le 30 octobre

Mille employés manuels de la ville de Montréal réunis à huis clos au Café Saint-Jacques, hier après-midi, ont approuvé une résolution qui demande à la Fraternelle canadienne des employés manuels d'organiser un vote afin de savoir si les membres désirent une grève dans le cas où la sentence arbitrale du tribunal Cadotte ne serait pas rendue le 30 octobre.

Vendredi après-midi, le conseil d'arbitrage qui préside M. J.-E. Cadotte, a déclaré qu'il rendrait sa décision sur les salaires avant le 30 octobre si les procureurs de la ville de Montréal complètent leur preuve avant le 6 octobre.

On semble observer une plus grande diligence de la part des arbitres qui siègent au nouveau Palais de justice. On sait que les émissaires des employés manuels réunis sur le Champ-de-Mars, jeudi après-midi, ont demandé au tribunal d'arbitrage de tenir des séances, le matin, l'après-midi et le soir, au besoin, afin de hâter le prononcé du jugement.

Les ambassadeurs des journaux municipaux accordaient aux arbitres un dernier délai de trente jours.

Vendredi, M. J.-C. Martineau, procureur de la ville de Montréal, a dit que sa preuve serait terminée le 6 octobre. Plus tôt, M. Georges C. Marler, au nom du Comité exécutif, avait exprimé sa surprise de l'attitude des employés manuels en ce qui concerne l'arbitrage. Les séances du tribunal jusqu'au début de septembre, disait-il, ont été consacrées à la preuve des associations et des syndicats et ce n'est que dans les quelques séances qui ont eu lieu depuis le commencement de septembre que la ville de Montréal a abordé sa propre preuve. Il ajoutait que l'entente conclue entre la ville et l'Association des employés manuels prévoit que le jugement arbitral aura un effet rétroactif au 1er décembre 1946.

On sait que le bureau d'arbitrage en question a été constitué afin de régler le nouveau contrat de travail demandé entre la ville de Montréal et ses pompiers, ses policiers, ses fonctionnaires et ses employés manuels, et cela pour l'année en cours.

Le tribunal Cadotte entend la preuve de ces quatre groupes d'employés municipaux.

L'encyclopédie Grolier se présente sous une reliure de luxe élégante, fini maroquin "art-crafi"; la couverture reproduit un dessin magnifique de Jean Grolier, fortement estampé en trois couleurs et or.

Un geste intéressant de la section Jean Brillant

La distribution de livres français aux blessés de guerre

Plus de 300 pensionnaires canadiens-français de l'hôpital militaire de Sainte-Anne de Bellevue et un grand nombre d'autres, à l'hôpital situé sur le Chemin de la Reine-Marie, sont maintenant à même de lire plus souvent des livres français.

Ils devront ce fait à la généreuse initiative de la section Jean-Brillant de la Légion Canadienne qui, ces jours derniers, procéda à la distribution de quelque 1,200 volumes dans les hôpitaux mentionnés.

Il est normal, pensera-t-on, pour les membres de la Légion de veiller au confort et à la distraction de ceux des leurs qui sont à la guerre et le plus cruellement atteints. Toutefois, le geste posé par les vétérans de la section Jean-Brillant a suscité les commentaires nombreux et pleins d'éloges de la part de ceux qui consacrent une majeure partie de leur temps au soin des blessés de guerre.

Ceux-ci, lors d'une visite à Ste. Anne de Bellevue, en fin de semaine, n'ont pas caché que la plupart des distractions offertes aux pensionnaires de l'hôpital sont dues à l'initiative d'associations anglaises; ils en déduisent que, sauf des exceptions notables (mentionnées la visite annuelle de Mme Jean Desprez et sa troupe de comédiens), les groupements français de la métropole ne montrent pas, en général, autant d'intérêt pour les vétérans que leurs concitoyens de langue anglaise. N'empêche que la moitié, au moins, des blessés de Sainte-Anne de Bellevue sont d'origine française.

Voilà, de toutes façons, qui donne un éclat plus net à l'heureuse initiative des membres de la section Jean-Brillant. Celle-ci est exclusivement composée d'officiers canadiens-français et c'est leur comité d'œuvres sociales, dirigé par le capitaine Lucien Tardif, qui s'est chargé de recueillir les volumes dont nous avons fait mention.

Lors de la présentation de ces livres, on notait la présence de Mmes W. E. Morgan, N. Paquin, F. Paquin, G. Rajotte, H. Lefebvre, présidente de la campagne, et J.-A. Perreault, vice-présidente, ainsi que plusieurs dames du personnel de l'hôpital. Plusieurs membres de la section Jean-Brillant de la Légion ont également assisté à cette réunion. Ce sont: le Col. W. E. Morgan, N. V. G. Neish, président du Québec Provincial Command; le Lt-col. G. Lucien Lalonde, le capt. Lucien Tardif, le capt. J.-A. Drapeau, le capt. H. Grenon, le capt. Guy Lévesque, le col. U. Mitchell, le col. P.-E. Lambert, le Lt-L. A. Daoust, le col. P.-A. Pinz et le capt. G. Forest. Les Drs Roult Brault et Léo Lemire étaient aussi présents.

MGR TRUDEL RESTE VICAIRE GENERAL

Les Trois-Rivières, 22. (D.N.C.) — Mgr Hormidas Trudel, P.A., prévôt du chapitre trinitaire, a été nommé hier soir, pour une troisième fois, vicaire général du diocèse des Trois-Rivières.

Désigné en 1935 comme vicaire général par Son Exc. Mgr Comtois, Mgr Trudel avait occupé les hautes fonctions de vicaire capitulaire, en juillet dernier, après le départ pour Québec de Son Exc. Mgr Maurice Roy; il a été une troisième fois, hier soir, chargé, par Mgr Pelletier, d'être le premier collaborateur de l'évêque des Trois-Rivières.

Monsieur Hormidas Trudel, a dit hier soir Mgr Pelletier, le sage et distingué vicaire capitulaire, a tenu avec tant de perfection les rênes du diocèse pendant la vacance du siège, au nom du Christ nous l'en remercions. Il nous est particulièrement doux de l'appeler immédiatement à notre étroite collaboration, en le nommant par les présentes vicaire général du diocèse. Monsieur Trudel, à toute notre confiance et notre affection.

Saveur Parfaite THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Qu'est-ce qu'un bon citoyen?

UN bon citoyen est un homme qui se respecte
et qui respecte le droit des autres.
Il évite la bigoterie et l'intolérance.
Il place l'intérêt de son pays et de sa municipalité
au-dessus de ses intérêts personnels.
Il est modéré dans ses façons de penser et d'agir.
Il ne s'adonne que modérément aux frivolités.
Si l'occasion se présente de prendre un verre de whisky,
le bon citoyen sait—comme la Maison Seagram l'a souvent mentionné—
qu'il a des responsabilités envers lui-même, envers les
siens et envers le pays.
Le bon citoyen "boit modérément" ... ou pas du tout!



Avant de vous assurer.

consultez la

Confederation Life Association

Douleurs Musculaires?

PRENEZ des

Kruschen

La raideur musculaire et les douleurs dans le dos sont souvent des signes précurseurs d'une affection rhumatismale. Vous pouvez trouver rapidement le soulagement désiré en prenant Kruschen, à action douce et dépurative.

Kruschen est un traitement sain, rationnel qui aide les organes éliminateurs à enlever de l'organisme les déchets toxiques qui sont souvent la cause des douleurs rhumatismales. Kruschen aide aussi à fournir à l'organisme les sels minéraux qui sont souvent défaut dans notre régime alimentaire.

Commencez aujourd'hui à prendre une pincée ou deux de Kruschen tous les matins, pendant un mois ou plus. Et voyez si vos douleurs ne sont pas allégées. Kruschen a fait à d'autres personnes. Il peut aussi vous aider. Toutes Pharmacies, 25c et 75c.

Grand-père Kruschen dit: "C'est la p'tite dose du matin qui compte!"

"Il faut diminuer le nombre des jeunes délinquants", dit M. Sauvé

Cela vaut mieux que d'agrandir les maisons de détention, dit le ministre de la jeunesse — Déclaration faite au congrès du jeune Barreau — "C'est le système qui est défectueux", dit-il

Rawdon, 22. (De notre envoyé spécial) — Le ministre provincial du bien-être social et de la jeunesse, M. Paul Sauvé, est d'avis que "mieux vaut diminuer le nombre des jeunes délinquants que d'agrandir les maisons de détention".

M. Sauvé a fait une déclaration dans ce sens au cours du premier congrès de l'Association du jeune Barreau de Montréal, qui a eu lieu ici en fin de semaine. L'on discutait de la création de cours de relations familiales et on a parlé de la délinquance juvénile, qui a fréquemment sa cause dans un foyer dénué ou divisé. "Je suis en faveur de la prévention plutôt que de la correction", a dit le ministre.

M. Sauvé admet qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Les cours juvéniles ne sont pas ce qu'il faut dire; certains comprennent mal leur devoir; les maisons de détention font actuellement l'objet d'une étude approfondie.

Le ministre a bien expliqué qu'il n'a absolument rien à reprocher aux juges des cours juvéniles. "Au contraire, dit-il, ils font un travail digne d'éloges". C'est plutôt le système qui est défectueux.

M. Sauvé a parlé de certains officiers de probation, qui commencent mal leur devoir. S'ils arrêtent 800 jeunes gens par année, dit-il, et en font condamner

500, ils croient avoir fait une excellente année. Il serait plus intéressant, à mon avis, de savoir combien ils ont aidé de jeunes, coupables d'étourderie bien plus que de méchanceté, à revenir à une vie normale. Le ministre de la jeunesse a dit que l'on fait actuellement des enquêtes et que son ministère présentera, aussitôt que possible, un projet de loi qui remédiera autant que faire se peut à la situation.

Il a demandé aux jeunes avocats de le tenir au courant de leur travail et de lui transmettre les rapports qu'ils prépareront.

Une décision de Mgr Ritter soulève des protestations

Des catholiques s'opposent à ce qu'on admette des nègres dans les écoles réservées pour les blancs

St-Louis, 22 (A. P.). — Un groupe de catholiques de Saint-Louis a décidé de demander à Mgr Amleto Cicognani, délégué apostolique aux États-Unis, d'intervenir au sujet d'un conflit résultant de l'inscription d'enfants noirs dans des écoles confessionnelles.

Récemment, Mgr Joseph Ritter a ordonné qu'on admette les nègres catholiques dans les écoles habituellement réservées pour les blancs. Il voulait ainsi pallier le surpeuplement des écoles pour les noirs.

Hier, 500 catholiques ont tenu une réunion de protestation, et c'est au cours de celle-ci qu'ils ont décidé de demander l'intervention de Mgr Cicognani.

Grandes manœuvres russes en Allemagne

Berlin, 22 (A.P.). — Des observateurs alliés rapportent que les troupes russes dans la zone soviétique d'Allemagne terminent présentement leurs grandes manœuvres d'été dans la région de Weimar et au sud de Dresde. Elles ont commencé à réintégrer leurs baraquements d'hiver.

On croit que ces manœuvres, qui n'étaient pas secrètes, sont responsables de la publication à Londres de rapports voulant que les Russes aient concentré des effectifs militaires en certains endroits stratégiques.

VOYAGE
NEW-YORK
Jour d'Action de Grâces
34.95 etc.
Départ 10 oct. p.m. retour 14 a.m. (ATLANTIC CITY)
autobus spécial (léger supplément) comprenant transport, hôtels, visites
voyage de noces organisé partout et en accord avec votre budget
Informations et réservations
Ass'n Voyages Historiques
5302 Ave du Parc, Montréal
Tél. : CA. 9755

RANCHE MONTAGNE
485 St-Sulpice
MONTREAL
IMPORTATEURS EN GROS
TOUTES LAINAGES & COTONS
BE. 2351-2

Le premier congrès du jeune Barreau, à Rawdon, a remporté un vif succès

Les jeunes avocats de Montréal se sont taillé de l'ouvrage pour plusieurs mois à venir — Relations familiales, publicité, association provinciale et assistance judiciaire — Plusieurs invités d'honneur

Rawdon, 22. (Par Pierre LaPorte) — Le congrès de l'Association du jeune Barreau de Montréal, le premier de son histoire, portera probablement des fruits nombreux et utiles.

Réunis ici en fin de semaine, les jeunes avocats de la métropole ont étudié, discuté et ils se sont entendus pour appuyer quatre projets: 1. création d'une association provinciale de jeunes avocats; 2. addition à notre système de judiciaire de cours de relations familiales; 3. organisation d'une campagne de publicité pour faire connaître sous leur vrai jour l'avocat et la profession qu'il exerce; 4. mise en opération d'un plan d'assistance judiciaire à l'intention des pauvres.

Chacun de ces projets sera étudié, mis au point par des comités d'études et l'on fera ensuite rapport à l'Association et aux autorités concernées.

Ce congrès a remporté un très vif succès. Non seulement les jeunes avocats ont-ils travaillé ferme, mais ils se sont également bien amusés, dans un décor des plus agréables.

Me Marc-André Blain, président du jeune Barreau, a dirigé le congrès. Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. Jean-Paul Sauvé, ministre provincial de la Jeunesse, Me Gustave Monette, C.R., bâtonnier général de la province, Me Edouard Rinfret, député de Montréal-Ouest, Me Jacques de Billy, député de la province, Me Jacques Viau, trésorier, Me Gabriel Marchand, secrétaire, et Me Jean-Paul Bérubé, de Rivière-du-Loup, et Jacques Laroché, des Trois-Rivières, conseillers.

Après avoir dit que l'Eglise est le Christ qui enseigne et qui sanctifie, il ajoute qu'elle est encore le Christ qui guide et dirige ceux qui ont la conscience de l'Eglise et de ses coopérateurs avant de monter à l'œuvre la conscience de l'Eglise ainsi guidée et celle de ses aides dans les trois grandes tâches confiées à l'Eglise, l'enseignement, la sanctification et le gouvernement des âmes par ceux que Dieu a choisis pour régir son Eglise.

Après avoir dit que l'Eglise est le Christ qui enseigne et qui sanctifie, il ajoute qu'elle est encore le Christ qui guide et dirige ceux qui ont la conscience de l'Eglise et de ses coopérateurs avant de monter à l'œuvre la conscience de l'Eglise ainsi guidée et celle de ses aides dans les trois grandes tâches confiées à l'Eglise, l'enseignement, la sanctification et le gouvernement des âmes par ceux que Dieu a choisis pour régir son Eglise.

On a créé, samedi matin, un "comité provisoire d'organisation de l'Association provinciale du jeune Barreau". Comme son nom l'indique, il étudiera la possibilité de fonder une association qui grouperait tous les jeunes avocats de la province.

Font partie de ce comité: Me Marc-André Blain, président; Mes Jacques de Billy, de Québec, et John Nolan, vice-présidents; Me Jacques Viau, trésorier; Me Gabriel Marchand, secrétaire, et Me Jean-Paul Bérubé, de Rivière-du-Loup, et Jacques Laroché, des Trois-Rivières, conseillers.

Font partie de ce comité: Me Marc-André Blain, président; Mes Jacques de Billy, de Québec, et John Nolan, vice-présidents; Me Jacques Viau, trésorier; Me Gabriel Marchand, secrétaire, et Me Jean-Paul Bérubé, de Rivière-du-Loup, et Jacques Laroché, des Trois-Rivières, conseillers.

Relations familiales
Me Robert Jamieson, secrétaire de l'Association du jeune

M. Talbot au mariage de la princesse

Québec, 22. (DNC) — On a appris, en fin de semaine, que le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, a choisi M. Antonio Talbot, ministre de la Vieillesse, pour représenter officiellement la province de Québec au mariage de la princesse Elisabeth avec le lieutenant Philip Mountbatten, en novembre prochain. M. Talbot fera un voyage d'environ un mois, au cours duquel il visitera quelques pays, notamment la France et la Belgique.

Nouveau recours aux troupes à Londres

Londres, 22 (A.P.). — Le gouvernement a dû avoir recours aux troupes de nouveau pour assurer le transport de la viande au marché de Fromsmithfield, le plus important centre de distribution de viande à Londres.

Actuellement, près de 300 camionneurs font la grève à ce marché. Un porte-parole du gouvernement a expliqué que celui-ci ne cherche pas à briser la grève mais qu'il veut simplement empêcher que la viande ne se perde.

Un vent de 30 à 55 milles à l'heure a brisé un grand nombre de poteaux

Albany, N.Y., 22. (CP) — La tempête qui s'est abattue sur le sud de l'Ontario et sur certaines régions des Etats de New-York, de Pennsylvanie et du Michigan a fait de lourds dommages.

Un vent de 30 à 55 milles à l'heure a brisé un grand nombre de poteaux

Un autre ouragan menace la Floride

La dernière tempête a fait au moins 38 morts

Nouvelle-Orléans, 22 (A.P.). — L'ouragan qui a déferlé sur le sud de la Floride et la côte du golfe du Mexique a fait au moins 38 morts.

Le bilan des victimes est encore incomplet, cependant, et on prévoit qu'il s'écoulera une semaine avant qu'on puisse l'établir définitivement. On n'a pas non plus fait le relevé de tous les dommages mais dans le sud de la Floride ils s'élèvent déjà à \$30,000,000. A la Nouvelle-Orléans seulement, on estime que la tempête a fait pour \$7,000,000 de dégâts.

Les habitants des régions dévastées font maintenant face à de nouveaux dangers. La plus grande menace est celle des inondations. Autour de la Nouvelle-Orléans, une étendue d'environ 40 milles carrés est submergée. On utilise des bateaux pour porter secours aux familles isolées par les crues. La contamination des eaux ajoute encore aux misères des gens.

De plus, on craint qu'un nouvel ouragan ne déferle bientôt sur la région. On rapporte, en effet, qu'une autre tempête a pris naissance dans la mer des Antilles. Aux dernières nouvelles, on le situait au sud de Cuba et il progressait à une vitesse de 12 à 14 milles à l'heure.

de nouveaux dangers. La plus grande menace est celle des inondations. Autour de la Nouvelle-Orléans, une étendue d'environ 40 milles carrés est submergée. On utilise des bateaux pour porter secours aux familles isolées par les crues. La contamination des eaux ajoute encore aux misères des gens.

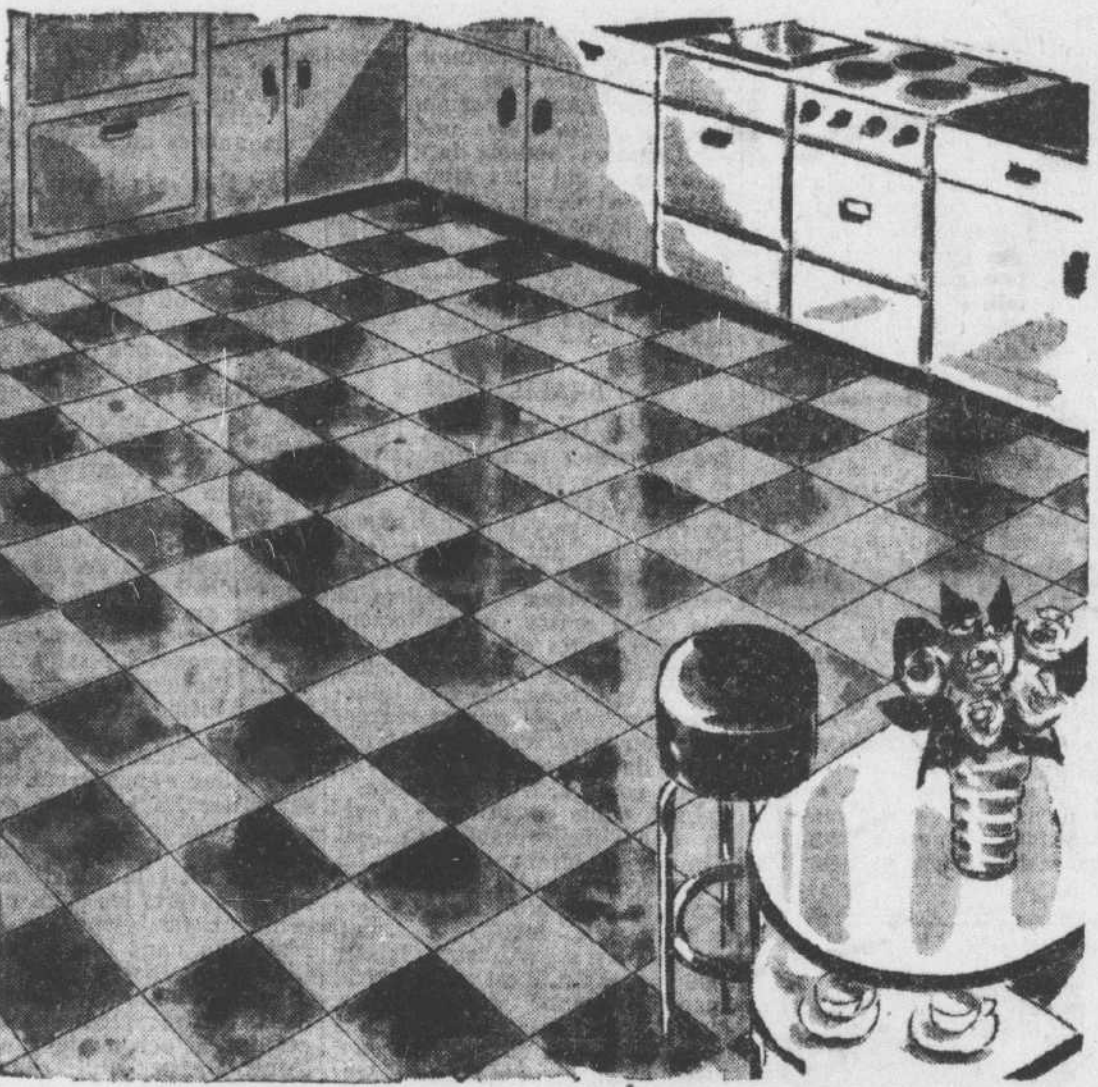
De plus, on craint qu'un nouvel ouragan ne déferle bientôt sur la région. On rapporte, en effet, qu'une autre tempête a pris naissance dans la mer des Antilles. Aux dernières nouvelles, on le situait au sud de Cuba et il progressait à une vitesse de 12 à 14 milles à l'heure.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

Rien de plus beau, de plus durable que des planchers recouverts de TUILES DE CAOUTCHOUC

AUX RICHES NUANCES MARBRES

Pendant plus de 5 ans ces tuiles de caoutchouc étaient disparues du marché. Elles sont revenues depuis quelques mois et voici que nous pouvons maintenant vous en offrir dans les nuances voulues et pour la surface à couvrir.



LES PIÈCES SERONT TOTALEMENT TRANSFORMÉES SI VOUS SAVEZ CHOISIR UNE TEINTE FONCÉE POUR UN PLANCHER BIEN ÉCLAIRÉ... UN COLORIS GAI POUR UNE PIÈCE SOMBRE.

LES TUILES DE CAOUTCHOUC SONT DURABLES, MOELLEUSES SOUS LE PIED AMORTISSANT LE BRUIT DES PAS. ELLES SE NETTOIENT FACILEMENT ET PEUVENT MÊME ÊTRE CIRCÉES.

ENDROITS OU SE POSENT LES TUILES DE CAOUTCHOUC

- bureaux
- édifices
- magasins
- cuisines
- restaurants
- salles de bain
- laboratoires
- solarium
- hôtels
- studios
- institutions
- etc., etc.

INSTALLATION

Nous ferons l'installation de ces tuiles dans les maisons privées tout comme dans les édifices publics et au plus bas prix possible, par contrat.

LE NOM DUPUIS VEUT DIRE ENTIERE SATISFACTION ACCORDÉE PAR UN TRAVAIL D'EXPERTS.

Chaque tuile mesure 9 x 9 pouces, épaisseur 1/8 de pouce. LE PIED CARRE .75

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Les libéraux donnent aux étrangers; DUPLESSIS donne à sa province.

DUPLESSIS a donné pour l'aide aux jeunes délinquants

\$2,937,085.38

en quatre ans

C'est presque un million de piastres de plus que les libéraux ont donné pendant trois ans pour fins de délinquance juvénile.

L'honorable Maurice DUPLESSIS et son ministre du Bien-Être social et de la Jeunesse, l'honorable Paul Sauvé, comprennent le délicat problème de la délinquance juvénile et ils augmentent, dans la plus large mesure du possible, le montant des pensions aux jeunes délinquants, des subventions payées aux maisons de réforme pour enfants en même temps qu'ils mettent en œuvre un vaste programme de réhabilitation.

Maurice DUPLESSIS s'occupe des graves problèmes de l'enfance misérable et il donne à sa province; les libéraux donnent aux étrangers.

l'Organisation de l'Union Nationale.

Vous entendez dur!

Démonstration gratuite du Nouvel Acousticon Imperial

pour vous aider à entendre

Que vous entendiez très dur déjà ou que vous commenciez seulement à entendre moins bien, vous devez à vous-même de vous renseigner sur le NOUVEL ACOUSTICON IMPERIAL d'une seule pièce (avec batteries à même). Si petit qu'il couvre à peine la paume de votre main! Test gratuit

Vous ne vous liez d'aucune façon.

Démonstration à la maison si désirée — Batteries et oreillettes pour toutes sortes d'instruments — Voyez nos oreillettes invisibles.

Acousticon INTERNATIONAL Forest & McLellan Reg'd

Chambre 415 — Edifice Medico-Dental, 1396 Sainte-Catherine (ouest), M.A. 9711 Montréal